



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023/24





SOMMAIRE

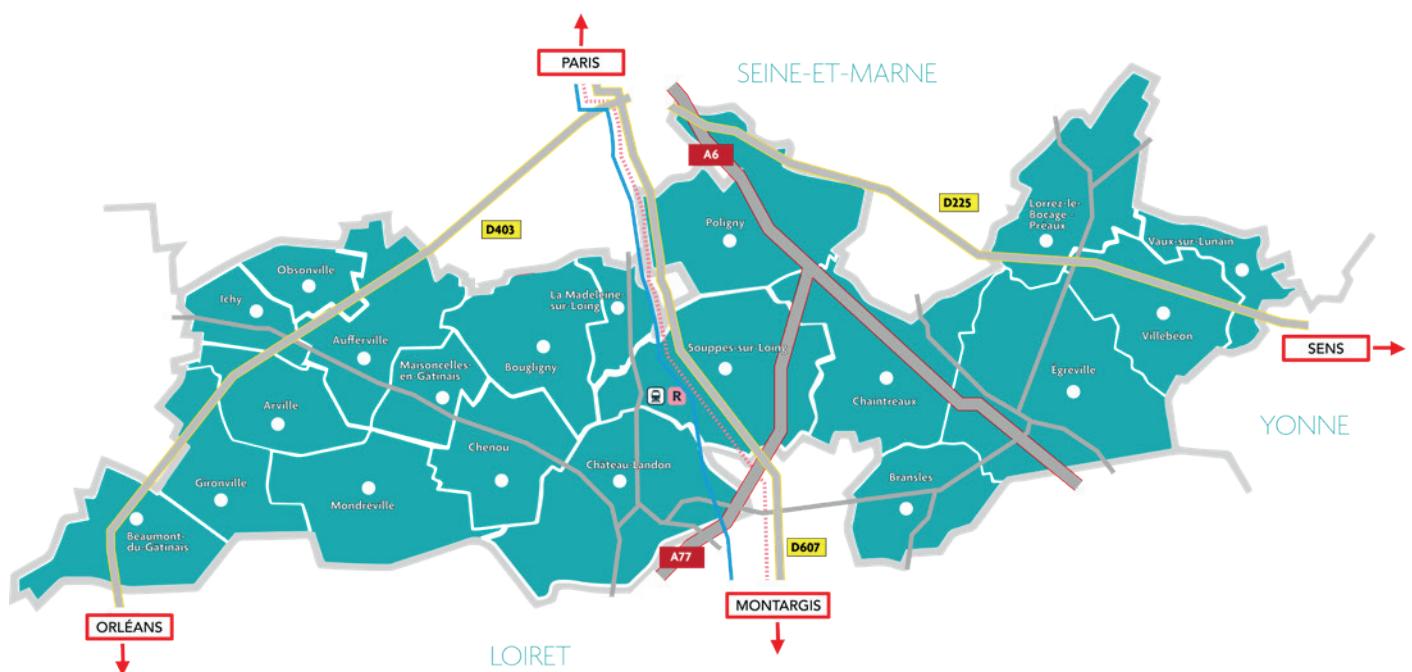
LA CCGVL	P3
VIE PRATIQUE	P23
INVESTIR & ENTREPRENDRE	P35
SORTIR & DÉCOUVRIR	P43

> La CCGVL



> La CCGVL

La Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre créé à l'initiative des communes (arrêté préfectoral n° 21 2009/SPF/CL du 31 décembre 2009). Sur une superficie de 338 km², elle réunit vingt communes et 18 744 habitants au 1^{er} janvier 2024.



QUELQUES CHIFFRES DU TERRITOIRE

Nombre de communes	20
Superficie	338 km ²
Population	18 744 habitants (au 1 ^{er} janvier 2024)
Nombre d'entreprises & administrations	1 365 source INSEE

Le fonctionnement de la CC

> Le bureau

1 PRÉSIDENT ET 5 VICE-PRÉSIDENTS



M. Jean-Jacques HYEST,
Président
de la communauté de communes
Maire de La Madeleine-sur-Loing



M. Jean-Michel CAPELLE,
Vice-président
en charge du développement économique
Maire-adjoint de Souppes-sur-Loing
délégué au développement économique
et à l'intercommunalité



Mme Valerie LAGILLE,
Vice-présidente
en charge du développement touristique
Maire de Château-Landon



M. Yves BOYER,
Vice-président
en charge de l'aménagement de l'espace
et de l'environnement
Maire de Lorrez-le-Bocage-Préaux



Mme Rose-Marie LIONNET,
Vice-présidente
en charge de la petite
enfance, enfance et jeunesse
Maire de Bougigny



Mme Anne THIBAULT,
Vice-présidente
en charge de la mutualisation des moyens
et services à la population
Maire d'Arville

15 MEMBRES DU BUREAU (Les membres du bureau sont les maires ou adjoint des communes n'ayant pas été élus Président ou Vice-présidents)



Bruno MOULIÉ
Maire d'Aufferville



Philippe TRIPET
Maire-adjoint de Beaumont-du-Gâtinais



Laurent CASTELLAN
Maire de Bransles
jusqu'en juin 2023



Florent NÉGRIER
Maire de Bransles
à partir de juin 2023



Alexis KERLO
Maire de Chaintreaux



Pascal POMMIER
Maire d'Égreville



Marian WATTS
Maire de Gironville



Bernard PETIT
Maire d'Ichy
jusqu'en juin 2024



Hervé JACQUESSON
Maire d'Ichy
à partir de septembre 2024



Maurice GARLAND
Maire de Maisondelles-en-Gâtinais



Hélène BRIDET
Maire d'Obsonville



Gérard GENEVIÈVE
Maire de Poligny
Conseiller délégué aux énergies renouvelables



Pierre BABUT
Maire de Souppes-sur-Loing



Vincent CHIANESE
Maire de Vaux-sur-Lunain



Gérard MOUSSET
Maire de Chenou



Patrick CHAUSSY
Maire de Mondreville



Francis PLÉ
Maire de Villebéon
Conseiller délégué à l'aménagement numérique



> Le Conseil et le Bureau communautaire

Le Conseil communautaire est l'instance de décision pour l'ensemble des affaires communautaires, à l'exception de celles qu'il a déléguées au Président et au Bureau communautaire.

La communauté émane des communes : ce sont les conseils municipaux qui ont initié sa création, et les compétences qu'elle exerce lui ont été transférées par les communes. Aussi, l'organe exécutif de la communauté est issu des communes.

EN 2023 :

41

délégués titulaires

11

délégués suppléants

5

bureaux communautaires

5

conseils communautaires

68

délibérations

59

délibérations

EN 2024 :

ARVILLE

AUFFERVILLE

BEAUMONT-DU-GÂTINAIS

BOUGLIGNY

BRANSLES

THIBAULT Anne
BESLE Jean-Pierre

MOULIÉ Bruno
BRIAND Thierry

TRIPET Philippe
JAMESSE Patricia

LIONNET Rose-Marie
JOURANDON Alain

Jusqu'en juin 2023:
CASTELLAN Laurent
NEGRIER Florent
juin à nov. 2023
NEGRIER Florent
BAUWENS Michel
depuis nov. 2023:
BAUWENS Michel
DELAFOSSÉ Bruno

CHAINTRAUX

CHÂTEAU - LANDON

CHENOU

ÉGREVILLE

GIRONVILLE

KERLO Alexis
METAUT Alain

LAGILLE Valérie
BAUDOUIN Frédéric
PEREIRA Serge
STITI Sylvie
VIEZZI Christelle

MOUSSET Gérard
THOISON Pascal

POMMIER Pascal
BASCHET Bruno
LAURENT Nathalie

WATTS Marian
JEANNOTIN Olivier

ICHY

LA MADELEINE-SUR-LOING

LORREZ-LE-BOCAGE PRÉAUX

MAISONCELLES-EN-GÂTINAIS

MONDREVILLE

Jusqu'en juin 2024:
PETIT Bernard
CHEREAU Cynthia

Depuis sept. 2024:
JACQUESSON Hervé
CHEREAU Cynthia

HYEST Jean-Jacques
THILLOU Guy

BOYER Yves
QUESTEL Marie-José

GARLAND Maurice
VINTANEL Netty

CHAUSSY Patrick
POITOU Jean-Sébastien

OBSONVILLE

POLIGNY

SOUPPES-SUR-LOING

VAUX-SUR-LUNAIN

VILLEBÉON

BRIDET Hélène
COURTOIS Hervé

GENEVIÈVE Gérard
LEDUC Christine

BABUT Pierre
BAUDON Marie-Laure
CAMMARATA Gérard
CAPELLE Jean-Michel
MARTIN Patrice
POUJADE Jean-Yves
PRESLE Jocelyne
REBOUCO Hélène
VAPPERAU Florence
VILETTE Nathalie

CHIANESE Vincent
LELU Patrick

PLÉ Fancis
MARCOIN Didier



> Les commissions

Les commissions composées d'élus communautaires et de conseillers municipaux sont des groupes de travail chargés de faire des propositions au Bureau et Conseil Communautaires après avoir étudié amplement les différents dossiers qui leur sont soumis.

5 commissions thématiques (à partir d'avril 2023) :

La commission « Développement économique et Emploi »

- > promotion du développement économique local
- > soutien des entreprises du territoire et à la création d'emplois
- > mise en place de politiques visant à renforcer l'économie de la région

Membres de la commission :

Anne THIBAULT, Nathalie TOUZET, Valérie CÔME, Anne DE SOUSA MARQUES, Caroline MASSYN, Rose-Marie LIONNET, Florent NÉGRIER, Alexis KERLO, Valérie LAGILLE, Frédéric BAUDOUIN, Sylvie STITI, Gérard MOUSSET, Pascal POMMIER, Jean-Pierre HÉRAULT, Jean-Paul DEGUIN, Marian WATTS, Hervé JACQUESSON, Yves BOYER, Marie LEGALLAND, Isabelle LIVIS, Philippe SIKOSKI, Aurélie PIERRAIN, Patrick CHAUSSY, Hélène BRIDET, Gérard GENEVIÈVE, Florence VAPPERAU, Christian DELNOMDEDIEU, Patrice MARTIN, Vincent CHIANESE, Francis PLÉ

La commission « Développement touristique »

- > promotion et au développement du tourisme local
- > création et mise en valeur d'attrait touristiques
- > élaboration de stratégies pour attirer les touristes sur le territoire

Membres de la commission :

Sylvie RAFFARD, Chrsitian BONNICHON, Valérie CÔME, Jean-Claude JAIRE, Caroline MASSYN, Rose-Marie LIONNET, Philippe MAQUERE, Alexis KERLO, Frédéric BAUDOUIN, Serge PEREIRA, Sylvie STITI, Gérard MOUSSET, Nathalie LAURENT, Thomas DOUBLET, Véronique PACCOU, Marian WATTS, Cynthia CHEREAU, Yves BOYER, Marie-José QUESTEL, Cécile GRÉGOIRE, Anne LENOIR, Maurice GARLAND, Patrick CHAUSSY, Hélène BRIDET, Fannie BONIN, Marie-Laure BAUDON, Hélène REBOUCO, Denis PREVOST, Vincent CHIANESE, Francis PLÉ

La commission « Petite enfance, enfance et jeunesse »

- > mise en place de services et structures
- > soutien à la jeunesse, l'éducation, et les activités liées à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- > création de politiques pour l'amélioration des conditions de vie des familles sur le territoire

Membres de la commission :

Sylvie RAFFARD, Bruno MOULIÉ, Nicolas GALLICE, Anne DE SOUSA MARQUES, Sylvie LECHARME-BENOIST, Rose-Marie LIONNET, Milan MOMIC, Claudio SIMONNOT, Sophie GOUSSERY, Bertrand GAGNON, Christine PITTION, Gérard MOUSSET, Marie COQUILLE, Marine BAULET, Jean-Paul DEGUIN, Natalia PLISSON, Nicolas PRUNEAU, Yves BOYER, Michel DENISOT, Claude BICHEREL, Régine PONTEAU, Aurélie PIERRAIN, Nicole FROT, Hélène BRIDET, Stéphane GRENÉ, Nathalie VILETTE, Maurice ROBLAIN, Isabelle PELLETIER, Vincent CHIANESE, Francis PLÉ

La commission « Aménagement de l'espace et environnement »

- > planification de l'aménagement du territoire
- > gestion et la préservation de l'environnement local
- > coordination des projets d'urbanisme et d'infrastructures

Membres de la commission :

Anne THIBAULT, Bruno MOULIÉ, Cédric SIMON, Philippe CLÉDIÈRE, Olivier BROISSIER, Rose-Marie LIONNET, Michel BAUWENS, Alexis KERLO, Frédéric BAUDOUIN, Alain RODRIGUEZ, Gwenaëlle LEGROS, Gérard MOUSSET, Raymond PETIT, Georges BADER, François DORANGE, Marian WATTS, Jean-Marc POISSON, Yves BOYER, Marie-José QUESTEL, Claudio GALLOIS, Jean-Jacques HYEST, Stéphane COUTRET, Patrick CHAUSSY, Hélène BRIDET, Gérard GENEVIÈVE, Marie-Laure BAUDON, Fabrice GILBERT, Jean-Paul DOUTSAS, Vincent CHIANESE, Francis PLÉ

La commission « Communication »

- > gestion de la communication de la communauté de communes
- > promotion des actions, projets et initiatives locales
- > diffusion d'informations auprès des citoyens

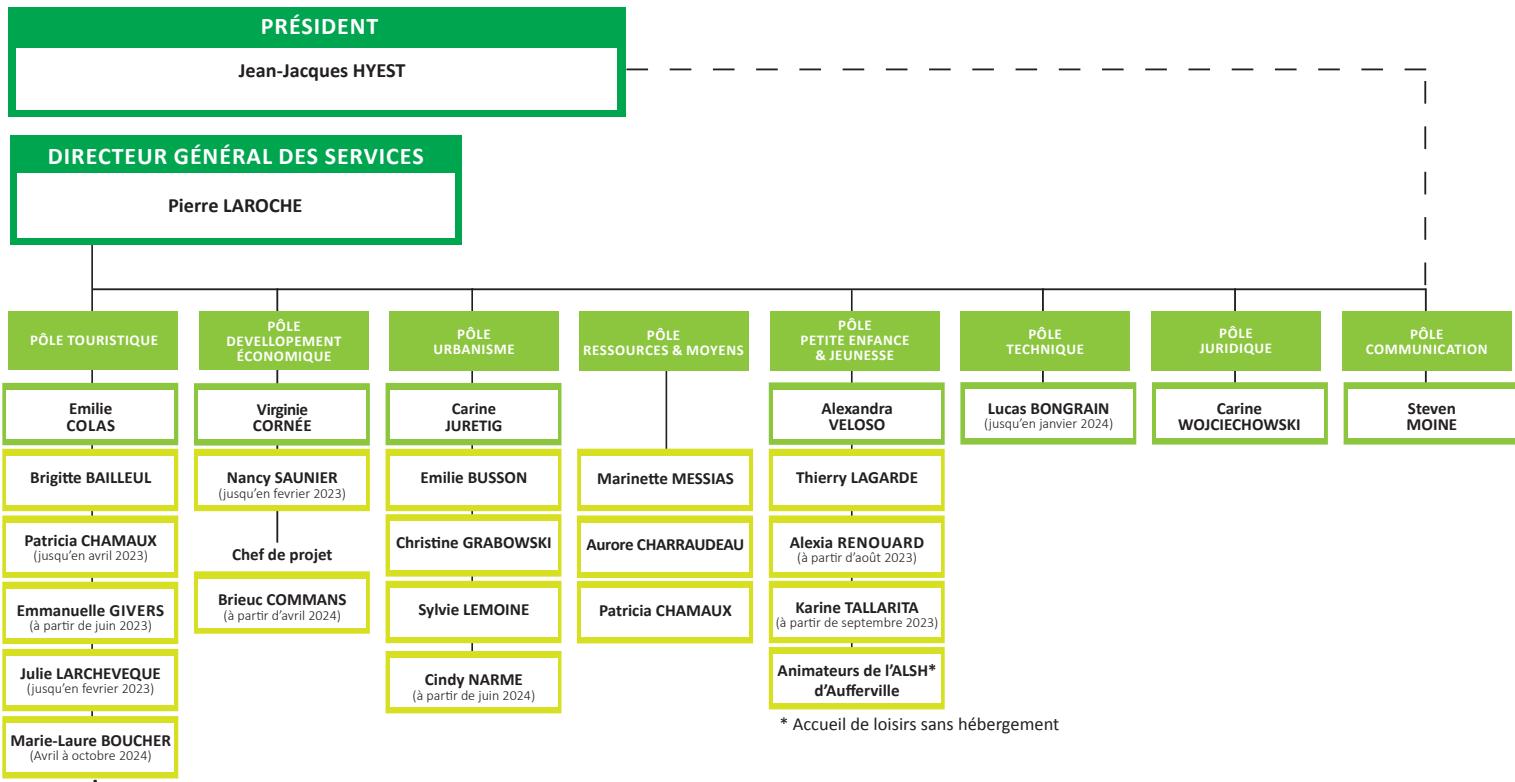
Membres de la commission :

Anne THIBAULT, Bruno MOULIÉ, Patricia JAMESSE, Anne DE SOUSA MARQUES, Olivier BROISSIER, Rose-Marie LIONNET, Florent NÉGRIER, Sylvie POLI-MUGNIERY, Valérie LAGILLE, Cristèle VIEZZI, Michel ETTLIN, Gérard MOUSSET, Marie COQUILLE, Georges BADER, Véronique PACCOU, Chantal ARCENS, Bernard PETIT, Yves BOYER, Marie-José QUESTEL, Brigitte REDON, Jean-Jacques HYEST, Stéphane COUTRET, Patrick CHAUSSY, Hélène BRIDET, Gérard GENEVIÈVE, Nathalie VILETTE, Agathe de LOUVIGNY, Jean-Paul DOUTSAS, Vincent CHIANESE, Francis PLÉ



> Les services

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING



+ 1 contrat d'apprentissage : **Charline METGÉ** (jusqu'en juillet 2024) - **Elisa LELLOUCHE** (à partir de septembre 2024)



> Les missions de la communauté de communes

La vocation de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing est de mettre en oeuvre un projet de développement communautaire, décliné en cinq objectifs complémentaires :

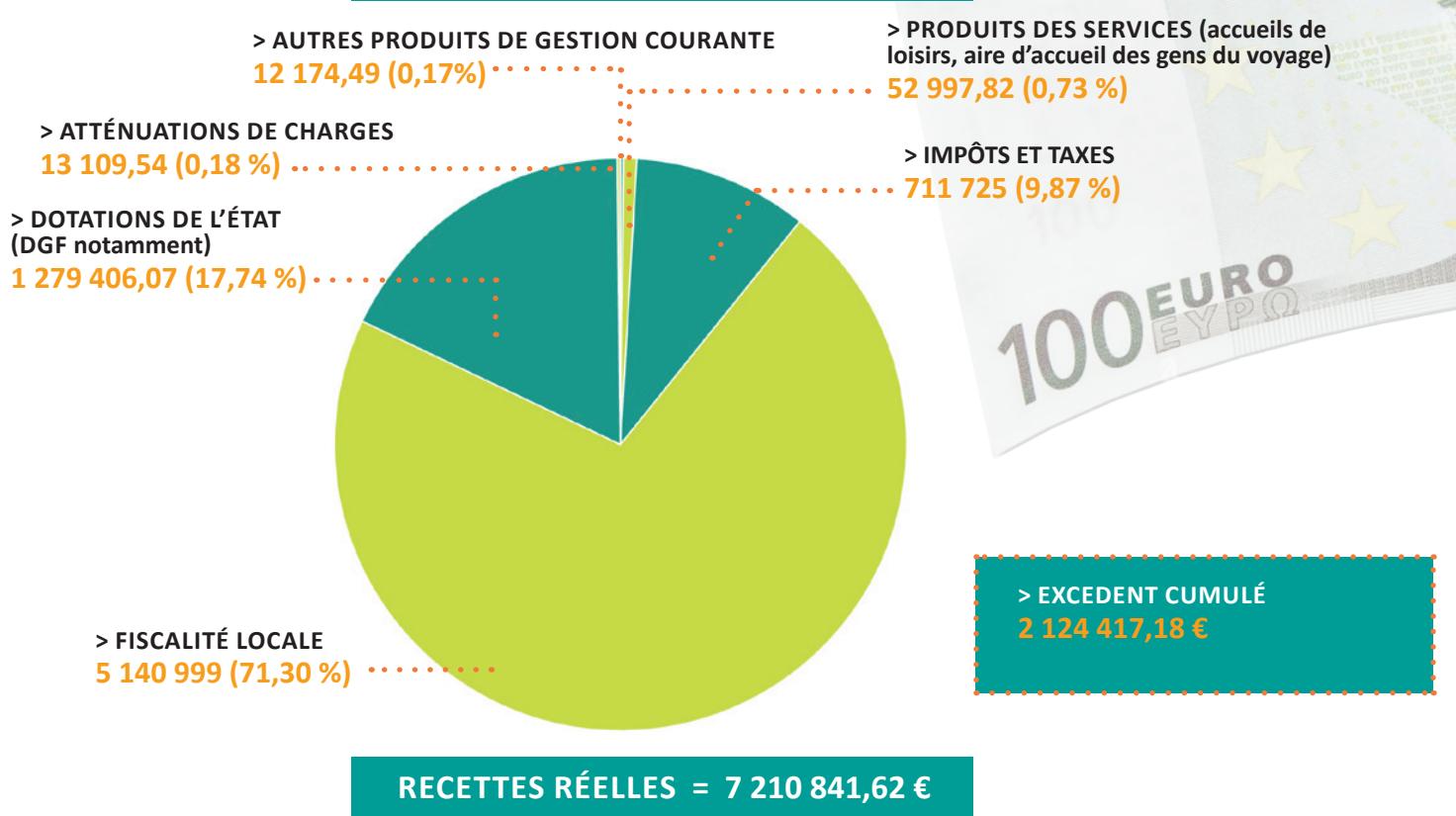
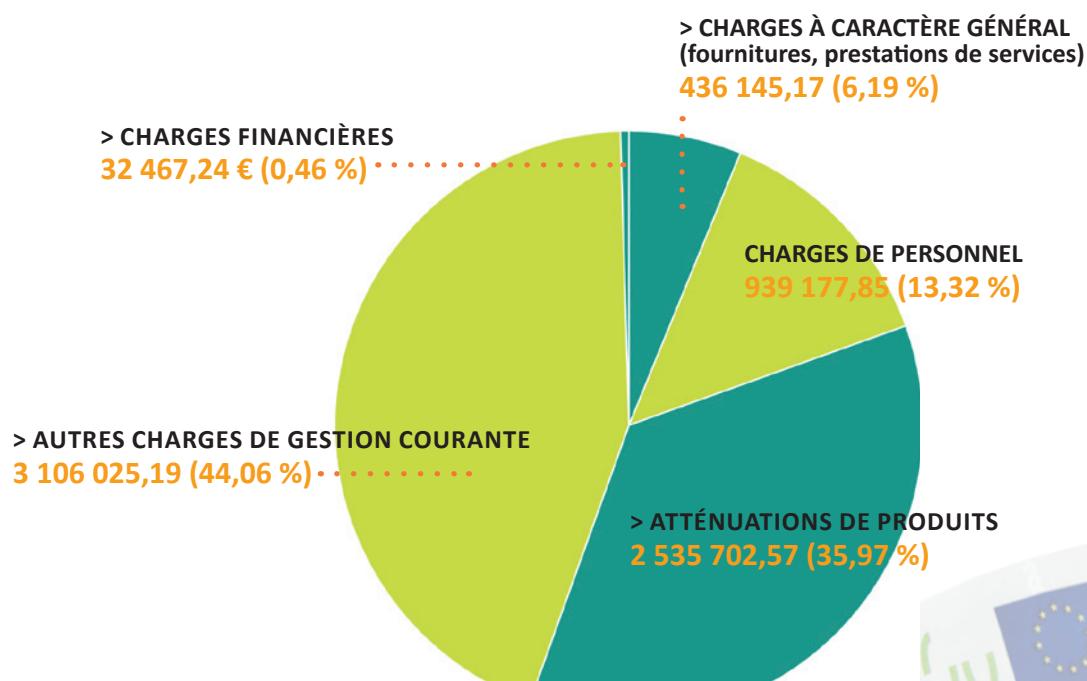
- > **Favoriser le développement économique local** afin de maintenir et développer l'emploi sur le territoire
- > **Créer et renforcer l'identité territoriale** de la communauté de communes en s'appuyant notamment sur son caractère rural
- > **Favoriser et améliorer l'accès de l'ensemble des habitants aux services et équipements** du territoire intercommunal
- > **Préserver et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie**
- > **Faciliter la mutualisation des moyens humains et matériels des communes-membres** afin de rationaliser l'organisation territoriale.

Pour atteindre ces objectifs, la communauté est dotée de compétences qui lui ont été transférées par les communes et qui sont décrites dans ses statuts.



2023

FONCTIONNEMENT

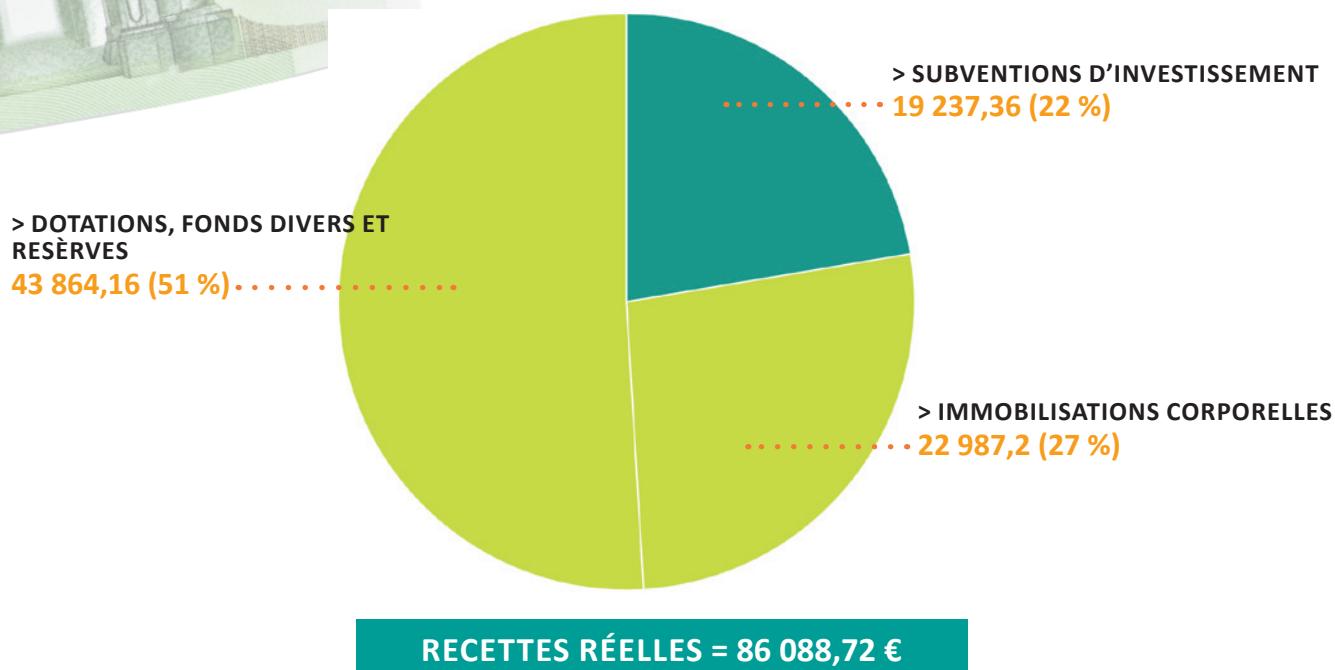
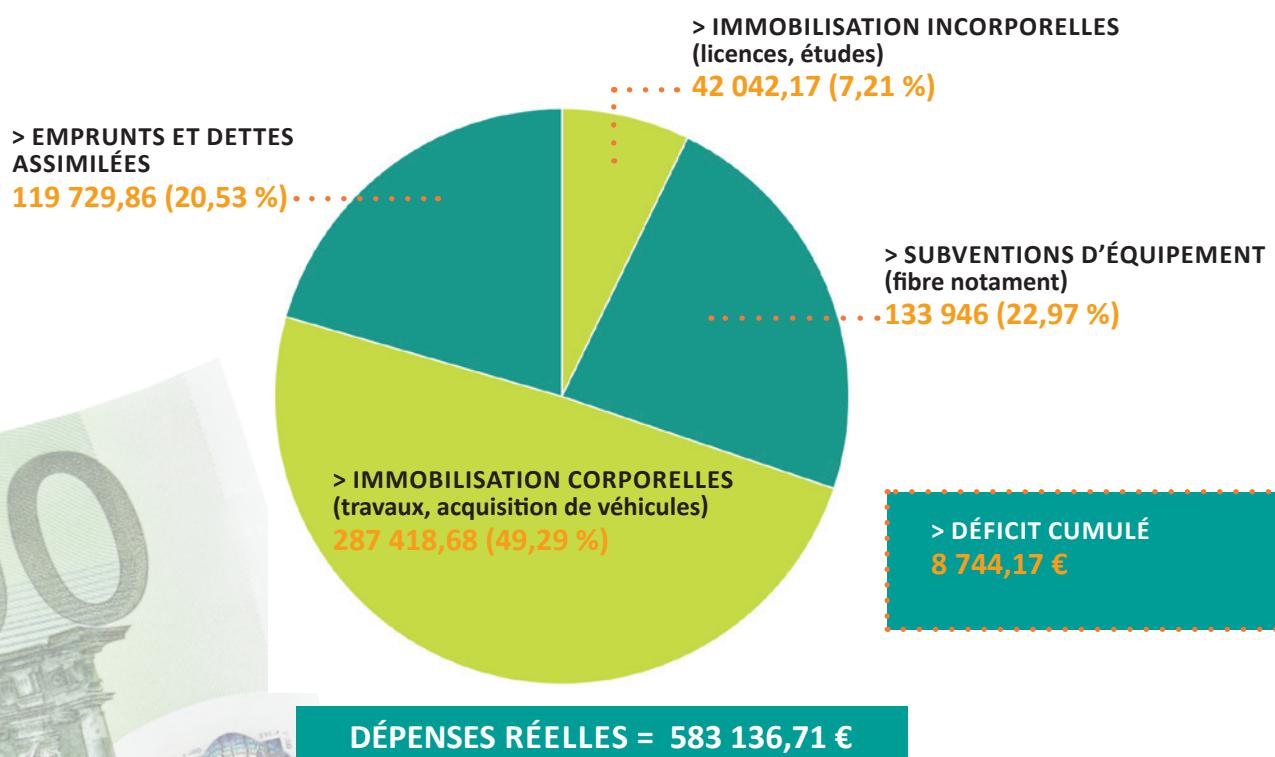


Le budget d'une communauté de communes est bien plus qu'un simple document financier. C'est un pilier essentiel qui guide les décisions et les actions de la collectivité pour répondre aux besoins de ses habitants.

Un budget intercommunal se compose de deux éléments principaux : **les recettes et les dépenses en fonctionnement et en investissement**. Il est voté par le conseil communautaire au chapitre.

Les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère, sans omission, majoration, ni minoration en respectant certaines règles et principes.

INVESTISSEMENT



2024

FONCTIONNEMENT

> CHARGES FINANCIÈRES
33 348,79 € (0,44 %)

> AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
3 481 305,19 (45,88 %)

> CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
(fournitures, prestations de services)
417 349,22 (5,50 %)

CHARGES DE PERSONNEL
1 113 930,8 (14,68 %)

> ATTÉNUATIONS DE PRODUITS
2 541 123,57 (33,49 %)

DÉPENSES RÉELLES = 7 587 057,57 €

> PRODUITS DES SERVICES (accueils de loisirs, aire d'accueil des gens du voyage)
51 107,6 (0,66 %)

> DOTATIONS DE L'ÉTAT
(DGF notamment)
1 287 790,33 (16,59 %)

> ATTÉNUATIONS DE CHARGES
84 471,31 (1,09 %)

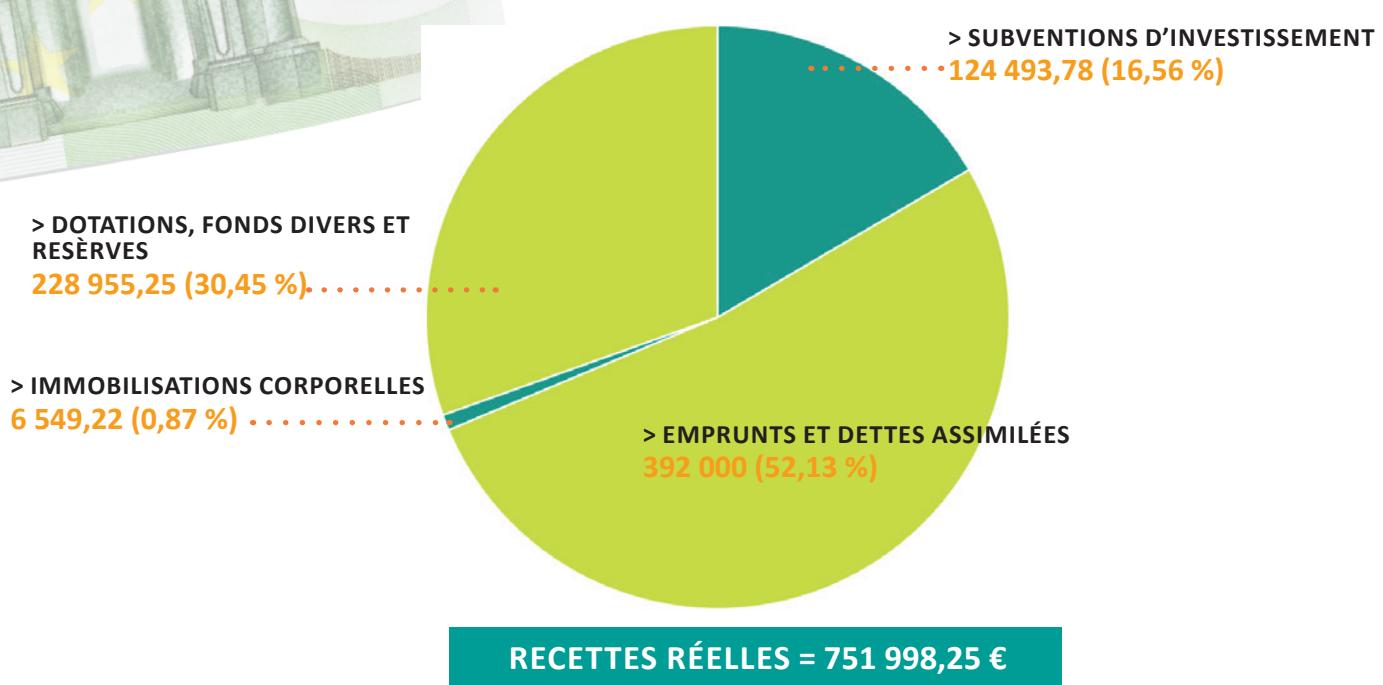
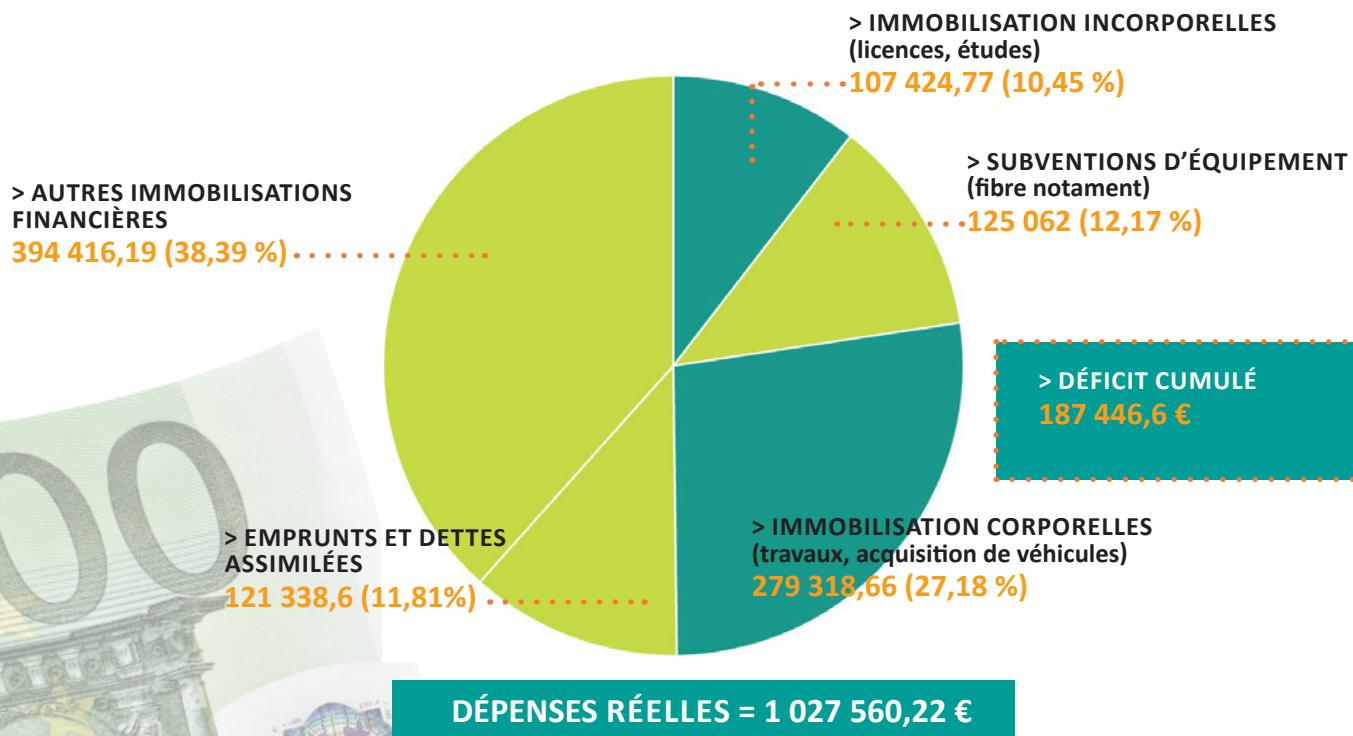
> AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
49 281,76 (0,63%)

> IMPÔTS ET TAXES
713 085 (9,19%)

> EXCÉDENT CUMULÉ
1 762 148,41 €

RECETTES RÉELLES = 7 762 379,00 €

INVESTISSEMENT



> Les autres partenaires institutionnels techniques et financiers de la communauté de communes en 2023 et 2024 :

Seine-et-Marne Numérique

Déploiement de la fibre sur le territoire.

Participation = 19 244 € en 2023 - 20 428 € en 2024

Dépenses d'investissement (fibre) = 133 946 € en 2023 - 119 062 € en 2024

EPAGE Bassin du Loing

En charge de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du bassin du Loing.

Participation = 55 556 € en 2023 - 55 226 € en 2024

Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne

Premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.

Participation = 6 603,45 € en 2023 - 6 560,40 € en 2024

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Soutien financier pour le fonctionnement et le développement des projets du Relais petite enfance, de l'Accueil de loisirs, de la Convention territoire globale et du service Adobus.

Recettes = 129 960,09 € en 2023 - 132 410,49 € en 2024

GAL 77

L'adhésion permet de profiter du programme LEADER qui est un dispositif européen dont l'objectif est de soutenir financièrement des projets pilotes en milieu rural.

4 292,26 € en 2024



> Les moyens

> Ressources Humaines

EN CHIFFRES 2023/24

2
mutations
M^{me} Karine TALLARITA au 01/09/2023
M^{me} Cindy NARME au 01/06/2024

24
formations
au CNFPT en présentiel et distanciel

Agents contractuels
Accueil de loisirs sans hébergement
Relais petite enfance
Office de tourisme
Service juridique
Territoire d'Industrie

4
avancements de grade

2023	2024
15	20
10	11
1	1
3	6
1	1
	1

16
avancements d'échelon

Effectif au 1^{er} janvier 2023 :

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIF
Emploi fonctionnel		
Directeur Général des services	A	1
Filière administrative		
Attaché principal	A	1
Attaché	A	0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	0,8
Redacteur	B	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	5
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	2,5
Adjoint administratif	C	2
Filière sanitaire et sociale		
Educateur principale de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1
Filière animation		
Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	1
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1,25
Filière technique		
Adjoint technique	C	1
TOTAL		17,55

Effectif au 1^{er} janvier 2024 :

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIF
Emploi fonctionnel		
Directeur Général des services	A	1
Filière administrative		
Attaché principal	A	1
Attaché	A	0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	0,8
Redacteur	B	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	7
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1,5
Adjoint administratif	C	1
Filière sanitaire et sociale		
Educateur principale de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1
Filière animation		
Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	1
Animateur	B	1
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1,25
Filière technique		
Adjoint technique	C	1
TOTAL		18,55



MUTUALISATION EN 2023/2024

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mutualisation des moyens, la Communauté de communes a mis à disposition de ses communes membres :

- > un agent administratif et financier
- > un agent technique

Ces mises à disposition à titre onéreux font l'objet de conventions. Elles ont été mises en œuvre pour le remplacement ponctuel d'agents non présents dans les communes.

> Service administratif
219 jours

> Service technique
11 jours

Recettes :
49 275,38 €

En bref :

Mouvements en 2023/2024 :

L'année 2023 a été marquée par plusieurs mouvements au sein des services. Le 18 février, un départ est intervenu à l'office de tourisme de Souppes-sur-Loing, suivi le 28 février d'un autre au service du développement économique.

Les effectifs ont ensuite été renforcés avec plusieurs arrivées : une nouvelle conseillère en séjour touristique à Souppes-sur-Loing le 27 juin, une animatrice du Relais petite enfance le 16 août, puis un agent rattaché au nouveau service jeunesse le 1^{er} septembre.

En 2024, les évolutions se sont poursuivies. Le 18 janvier, un agent du service technique a quitté la collectivité. Le 8 avril, un chef de projet (mutualisé avec la CC Pays de Nemours et la CC Pays de Montereau) a rejoint le dispositif Territoires d'Industrie, avant l'arrivée, le 1^{er} juin, d'un nouvel agent au service administration du droit des sols.

Mutuelle et prévoyance :

À compter du 1^{er} octobre 2023 la CCGVL a mis en place une participation financière pour la mutuelle des agents (15€ par agent/mois) et la prévoyance (7€ par agent/mois).

> Locaux et véhicules

Le siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing est situé au **16 route de Souppes - 77570 Château-Landon**.

Ce local, constitué d'un rez-de chaussée et de 2 étages est ainsi réparti :

Rez-de-Chaussée : Espace CapG@t' avec open space, Service PEEJ, 1 espace repas, toilettes et local technique

1^{er} étage : 3 bureaux clos, 2 salles de réunions, salle du conseil, local technique, toilettes

2^{ème} étage : services administratifs de la CCGVL composés du service juridique, communication, développement économique, administration du droit des sols, administration générale, service technique, direction. L'étage dispose également d'un espace repas et de toilettes.

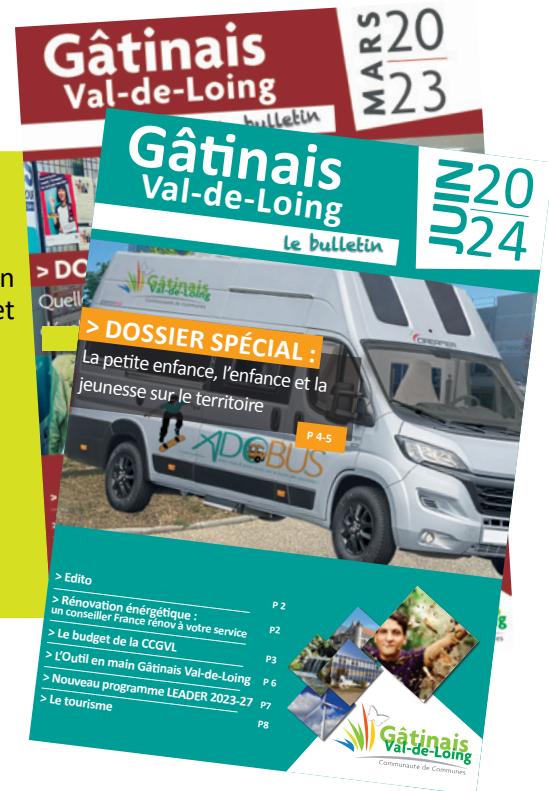
La communauté de communes dispose de **3 véhicules** renouvelés en novembre 2024 (2 Renault Kangoo électrique et 1 Renault Megane électrique).

La communauté de communes a également fait l'acquisition d'un fourgon DREAMER en octobre 2024 pour le service jeunesse et son projet ADOBUS

> Communication

Le service communication est en charge du site internet, des réseaux sociaux et de toute la communication institutionnelle faite auprès des habitants (magazine intercommunal, flyers...)

Il accompagne également les différents services en interne avec des créations graphiques et des conseils pour une bonne visibilité de leurs actions, projets et réalisations sur différents médias : presse locale, radio, diffusion via les partenaires, site internet...



LES CHIFFRES CLÉS EN 2023/2024

- 8 961 visites sur le site internet de la communauté de communes en 2023 et 7 061 visites en 2024 (dont 6 001 visiteurs uniques en 2023 et 4 165 visiteurs en 2024)
- 358 followers sur Facebook en 2023 contre 583 en 2024
- 256 abonnés sur Linkedin contre 383 en 2024
- 99 abonnés sur Instagram en 2023 contre 133 en 2024
- 27 articles parus dans la presse locale
- 7 campagnes publicitaires payantes dans la presse locale

> Le budget

2023	
Parutions presse	10 696,08 €
Radio	2 388,00 €
Catalogues, imprimés et distribution	12 057,60 €
Site internet et licence	1 562,70 €
Divers (goodies, cartes de visites, roll-up, bâches...)	1 719,40 €
TOTAL	28 423,78 €

2024	
Parutions presse	2 896,80 €
Radio	0 €
Catalogues, imprimés et distribution	14 700,13 €
Site internet et licence	1 288,64 €
Divers (goodies, cartes de visites, roll-up, bâches...)	4 674,41 €
TOTAL	23 559,98 €



> Service juridique

L'activité juridique au sein de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing est un service support de la communauté de communes du territoire. Il s'agit d'une activité de conseil et d'information juridique, de nature non contentieuse.

Le service juridique est un service qui accompagne les pôles et les communes du territoire concernant les sujets qui les préoccupent au quotidien. Ceux-ci sont très variés et peuvent concerner tant des questions de conflit de voisinage que l'élaboration ou la vérification de contrats ou conventions, le déclassement ou désaffection de biens publics, ou même des questions relatives au droit funéraire. Ces questions sont le reflet de la vie communale.

Le service a donc pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux questions des communes et leurs élus sur la base de la législation et des jurisprudences applicables, mais d'accompagner au quotidien les différents pôles de la CCGVL.

> Les missions au sein de la CCGVL

VEILLE QUOTIDIENNE

Ces missions variées débutent par une veille proactive pour l'ensemble des pôles de la CCGVL. La veille juridique, essentielle pour les collectivités locales, permet de collecter, analyser voire mettre en œuvre les différentes évolutions législatives et jurisprudentielles qui impactent directement leurs décisions comme leur fonctionnement.

Ainsi, les années 2023 et 2024 ont été marquées par :

- - la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi ENR.
- - la loi du 20 juillet 2023 visant quant à elle à faciliter la mise en œuvre dans les territoires des objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN), fixés par la loi "Climat et résilience".
- - le renforcement de la loi EGALIM afin d'intégrer désormais au moins 60 % de produits durables et de qualité en ce qui concerne les familles de produits « viandes » et « poissons » pour les restaurants collectifs dont la limite de 200 repas par jour a été déplafonnée.



SÉCURISATION DES CONVENTIONS

La sécurisation des conventions entre les entités publiques a été un enjeu crucial pour garantir la stabilité et la légalité de leurs relations contractuelles.

À ce titre, un recensement permanent de l'ensemble des conventions passées par les différents services de la CCGVL a été mis en œuvre depuis 2022. Il n'a pas pour vocation d'assurer un audit interne mais de connaître l'ensemble des obligations auxquelles la CCGVL est tenue et les contreparties qu'elle est en droit d'attendre.

Ce recensement a notamment permis de déclencher utilement une action « en répétition de l'indu » auprès du service de gestion comptable durant l'année.

Certaines communes ont amorcé également un réflexe de sollicitation du service juridique dans la révision et/ou la création de certaines de leurs conventions particulièrement sensibles. Cette évolution très positive dénote une volonté grandissante, venant de ces communes, de sécuriser leur activité administrative et ainsi limiter les contentieux a posteriori.

Toujours au titre des conventions, le service a accompagné certains pôles aguerris dans la création de leurs marchés publics et



initier ceux qui étaient encore novices en la matière. Ainsi trois marchés ont pu être lancés durant l'année 2023 : **signalétique pour les zones d'activités, travaux de voirie et fourniture de véhicules notamment électriques.**

La volonté politique interne se peaufine et tend actuellement à passer par les marchés publics dans le respect du Code de la commande publique.

Un guide déontologique interne est actuellement à l'étude afin de clarifier et pérenniser la conduite à tenir pour l'ensemble des agents de la CCGVL dans le cadre de la passation de leurs marchés publics, au regard de la volonté politique interne.



SÉCURISATION DE L'ACTIVITÉ INTERNE

L'année 2023 a été marquée par la mise en place du **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** réalisé en collaboration avec le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

Ce document est un instrument que les employeurs publics se doivent désormais d'établir pour évaluer les risques professionnels auxquels leurs agents sont exposés. Il a fait l'objet d'une réévaluation en 2024 en vue de sa révision.

Une **Charte de télétravail** ainsi qu'un nouveau **règlement intérieur** sont en cours de préparation. Par ailleurs, un travail visant à redéfinir les intérêts communautaires a également été mené.

Enfin, une veille et une sensibilisation en matière de cybersécurité est régulièrement menée au sein de la CCGVL. La mise en place d'un nouveau serveur conjuguée à un redoublement d'attention dans les comportements des utilisateurs doivent ensemble conduire la collectivité à se prémunir efficacement contre ce nouveau fléau.

En termes de protection des données, sujet intrinsèquement lié à la cybercriminalité, la CCGVL oeuvre à assurer la prise en compte des obligations spécifiques aux collectivités locales que le RGPD impose en prenant conscience des enjeux actuels liés au traitement des données récoltées dans l'exercice de ses différentes missions, mais aussi par la volonté de mettre en place un délégué à la protection des données (DPO). Il lui permettra de cartographier les risques et de mettre en place les outils complémentaires si nécessaire, à terme d'assurer une conformité parfaite au RGPD.



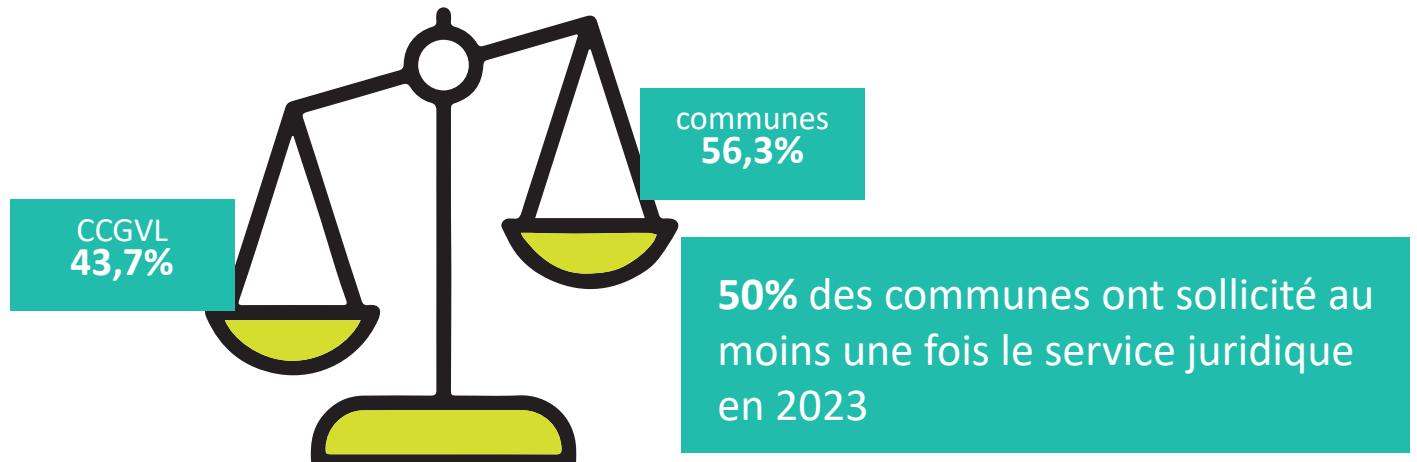
RÉPONSE ET ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES COMMUNES

En 2023 et 2024, les communes ont augmenté de manière assez notable la saisine du service juridique par rapport à 2022. Les sujets se sont assez naturellement orienté vers ceux qui les préoccupent et qui sont au cœur de l'actualité des politiques locales. Si le pouvoir de police du maire reste un sujet très abordé de part la multiplicité des facettes qu'il recouvre, les questions ont amplement tourné cette année autour du déploiement photovoltaïque et éolien ou encore la couverture de défense extérieure contre l'incendie (DECI) et de la responsabilité de la création des points d'eau incendie (PEI).

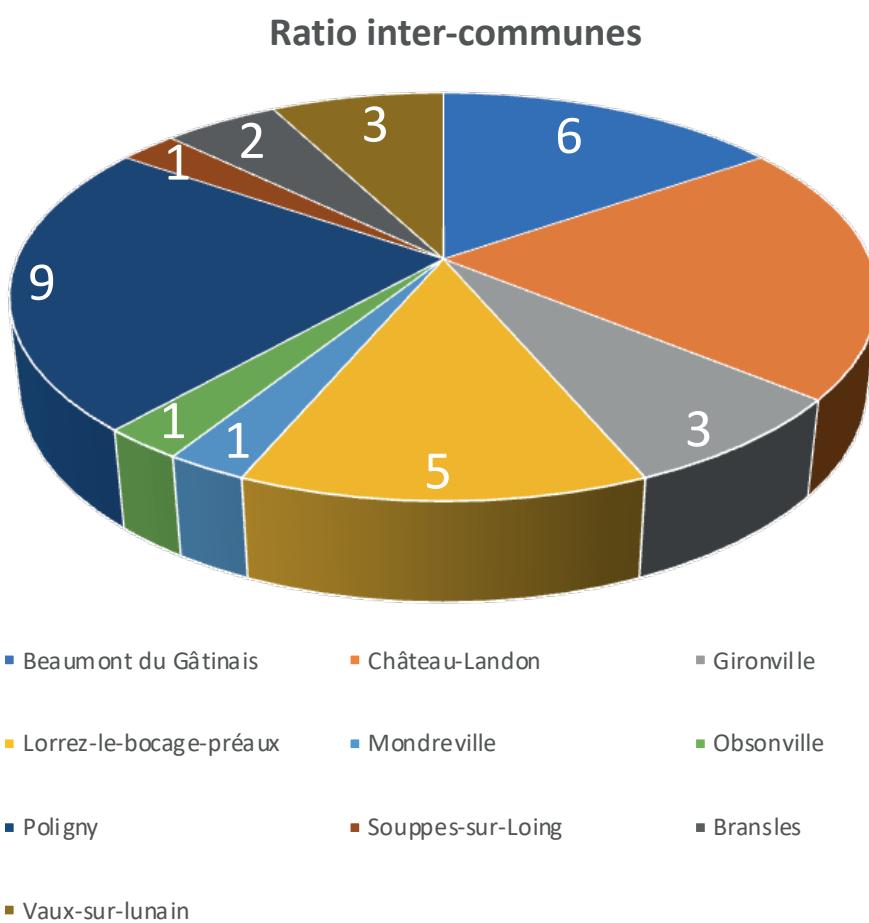
Enfin il faut souligner que les communes ont montré un intérêt assez particulier pour les questions relatives à la déontologie et la transparence de la vie publique. Bien que désormais rassemblés dans un guide élaboré par la Haute autorité pour la transparence (HATVP), ces préceptes sont parfois complexes à mettre en oeuvre. Ils constituent tout à la fois la boussole de l'action publique et un rempart face à la défiance grandissante des citoyens.

Aujourd'hui la moitié des communes de la CCGVL ont sollicité au moins une fois le service juridique durant l'année. Ce tableau est établi indépendamment du temps de travail requis par l'étude du dossier confié.

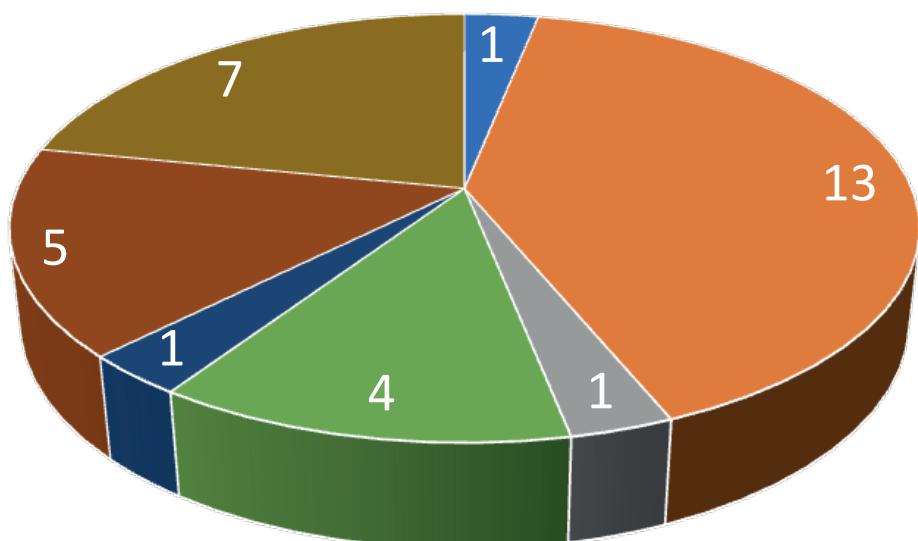
> Répartition de l'activité juridique en 2023



> Nombre de sollicitations par commune et par service



Ratio inter-services



- Tourisme
- communication
- Technique
- jeunesse
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Urbanisme
- Développement économique
- RH
- Accueil de loisirs sans hébergement
- Relais petite enfance
- Direction générale des services



> Vie pratique



Petite enfance, enfance & jeunesse



> Le Relais petite enfance (RPE) itinérant

Le RPE est un dispositif subventionné et agréé par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Les missions du RPE consistent en :

- l'organisation d'un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits tant pour les parents à la recherche d'un mode de garde individuel ou collectif que pour les professionnels de l'accueil à domicile et les candidats à l'agrément ;
- une offre d'un cadre de rencontres et d'échanges dans les pratiques professionnelles.

L'offre de service du RPE s'adresse ainsi à quatre publics différents :

Pour les parents avec :

- une mise à disposition de la liste des assistants maternels du territoire,
- une information sur les démarches administratives à accomplir,
- un soutien à la fonction d'employeur,
- des rencontres avec les assistants maternels et des professionnels extérieurs, lors de temps festifs ou de réflexion,
- des soirées thématiques animées par des professionnels.

Pour les assistants maternels avec :

- des temps de rencontres et d'échanges entre professionnels, avec les enfants accueillis, pour rompre l'isolement, faire connaissance, échanger,
- une information sur la réglementation du travail,
- un soutien à la fonction de salarié,
- des animations, des réunions thématiques ouvertes aux parents,
- une documentation variée, un prêt d'ouvrages,
- des rencontres avec les parents lors de temps festifs ou de réflexion,
- un accompagnement à la formation continue.

Pour les enfants avec :

- la possibilité de participer à des activités d'éveil et de développer leur socialisation dans un espace de jeu adapté et sécurisé sous la responsabilité de leur assistant maternel (Atelier d'éveil libre, éveil corporel, éveil musical et atelier bébé lecteur).

Pour les personnes souhaitant accueillir des enfants à leur domicile avec :

- une information sur la profession d'assistant maternel et les démarches liées à l'agrément.



L'année 2023 et 2024 au sein du RPE



FORMATION EN 2023

- > Formation sur le thème « alimentation et prise de repas de l'enfant » avec 8 assistants maternels.
- > 3 groupes d'analyse de la pratique professionnelle se sont déroulés au profit de 13 assistants maternels.

FORMATION EN 2024

- > Conférence sur le thème « projet d'accueil » en partenariat avec la Protection maternelle infantile réunissant 23 assistants maternels.
- > Formation « Sauveteur secouriste au travail » avec 10 assistants maternels.
- > 5 groupes d'analyse de la pratique professionnelle se sont déroulés au profit de 12 assistants maternels.

ÉVÉNEMENTS 2023/2024

- En juin: spectacle musical intitulé « Le monde de Léon » (2023) et « Les classiques revisités » (2024)
- En octobre: portes ouvertes du RPE
- En octobre 2024 : Ateliers exceptionnels Halloween
- En décembre : Spectacle de Noël du RPE « Mon jardin des 4 saisons » en 2023 et organisation d'un temps festif avec les assistants maternels à la CCGV en 2024

2 ANIMATEURS

Thierry LAGARDE
Alexandra VELOSO (jusqu'en août 2023)
Alexia RENOUARD arrivée le 16 août 2023

BUDGET

2023: Financement par la CAF dans le cadre de la prestation de service à hauteur de **44 417,54 €** et dans le cadre du Convention territoire globale (bonus territoire) à hauteur de **23 6531 €** ainsi que 3 000 euros au titre de la mission renforcée (groupe de parole des assistants maternels) soit un total de **68 071,20 €**.

Les dépenses annuelles moyennes du RPE au titre du fonctionnement s'élèvent à **122 121,97 €**

2024: Financement par la CAF dans le cadre de la prestation de service à hauteur de **37 828,09 €** et dans le cadre du Convention territoire globale (bonus territoire) à hauteur de **19 666,52 €** soit un total de **57 494,61 € (2024)**.

Les dépenses annuelles moyennes du RPE au titre du fonctionnement s'élèvent à **111 479,57 €**.

1 NOUVEL ATELIER EN 2023

- > Atelier d'éveil musical

89 assistants maternels en 2023 (88 en 2024)

20 ateliers d'éveil musical en 2023 (16 en 2024)

(En itinérance sur Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Égreville, Souppes-sur-Loing)

30 ateliers d'éveil corporel (en 2023 et 2024)

(Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Souppes-sur-Loing)

20 ateliers « bébés-lecteurs » en 2023 (38 en 2024)

(Arville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Château-Landon, Égreville, Lorrez-le-Bocage-Préaux)

57 % des assistants maternels ont participé à un atelier du RPE en 2023 (49 % en 2024)

240 ateliers d'éveil libre en 2023 (107 en 2024)

(Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Bougligny, Souppes-sur-Loing, Égreville)

46 assistants maternels en 2023 (16 en 2024) ont participé aux différentes actions du RPE



124 enfants en 2023 (117 en 2024) ont participé aux ateliers du RPE



LES PARTENARIATS

Le Relais petite enfance s'appuie sur un réseau de partenaires variés afin de renforcer la qualité de son service et accompagner au mieux les professionnels de la petite enfance.

Avec la Protection maternelle et infantile (PMI) de Nemours, le RPE entretient une collaboration étroite en menant une réflexion commune autour de la préparation d'un projet d'accueil à destination des assistants maternels. Des rencontres régulières, organisées deux à trois fois par an, permettent d'assurer un suivi partagé des professionnels avec les puéricultrices de secteur. Le RPE participe également aux réunions de pré-agrément, en collaboration avec les puéricultrices de la PMI. Enfin, un projet partenarial spécifique, dédié aux assistants maternels, est en cours d'élaboration dans une logique d'insertion professionnelle et de valorisation du métier.

Avec les communes, le RPE favorise un travail concerté et une communication constante. Des groupes de travail réunissant les élus locaux sont organisés afin de présenter l'actualité du service et d'accompagner la préparation du transfert de la compétence « petite enfance » aux communes le 1^{er} janvier 2025. En janvier 2024, un tour des mairies a également été réalisé pour présenter l'ensemble des pôles du service Petite enfance, enfance et jeunesse.

Avec les deux associations d'assistants maternels du territoire, le partenariat se traduit par une participation active aux assemblées générales et par un suivi régulier des actions menées tout au long de l'année.

Enfin, avec le réseau RPE du Sud Seine-et-Marne, les animateurs du RPE participent à un groupe d'analyse de la pratique professionnelle, mené en collaboration avec leurs collègues des RPE voisins.



> Les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Quatre accueils de loisirs sont présents sur le territoire (Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Lorrez-le-Bocage-Préaux et Souppes-sur-Loing).

La communauté de communes a délégué la gestion des accueils de loisirs de Beaumont-du-Gâtinais, Lorrez-le-Bocage-Préaux et Souppes-sur-Loing aux communes qui sont chargées d'appliquer le projet éducatif, le règlement et la tarification communautaires.

La communauté de communes participe au financement du service à hauteur de **18 € par enfant et par jour réalisé** (pour les enfants résidant sur le territoire ou dont un parent y travaille).

La dépense relative à cette délégation de gestion est de **88 416 euros en 2023 et 92 070 euros en 2024**. L'accueil de loisirs d'Aufferville est quant à lui géré directement par la CCGVL.

En matière de recettes, la communauté perçoit une subvention de la CAF ainsi que des redevances des familles.

La dépense prévisionnelle de fonctionnement du service « Accueil de loisirs » est **221 254 euros en 2023 et 204 372 euros en 2024**. La capacité d'accueil et la moyenne de fréquentation en 2023 des **quatre** accueils de loisirs est la suivante :

AUFFERVILLE

25 enfants en moyenne

**Capacité
32 enfants**

BEAUMONT-DU-GÂTINAIS

13 enfants en moyenne

**Capacité
20 enfants**

LORREZ-LE-BOCAGE-PRÉAUX

30 enfants en moyenne

**Capacité
50 enfants
(54 en 2024)**

SOUPPES-SUR-LOING

51 enfants en moyenne

**Capacité
80 enfants**

Une réflexion et des travaux ont été menées au cours de l'année afin d'augmenter la capacité d'accueil des enfants sur le territoire. Ainsi, 361 enfants supplémentaires ont pu être accueillis sur l'ensemble des accueils de loisirs en 2023 et 416 enfants supplémentaires en 2024.

NOS ATELIERS
Pour les assistants maternels et les enfants :

- Atelier d'éveil libre**
Chaque semaine, en matinée - Durée : 2 h
A Beaumont-du-Gâtinais, Bougival, Château-Landon, Egréville et Souppes-sur-Loing
Un lieu de rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes pour développer leur socialisation.
- Atelier Bébés-lecteurs**
Une fois par mois - Durée : 45 min
Dans les bibliothèques du territoire
Des histoires, des chansonnettes, des marionnettes... pour les tout-petits.
- Atelier d'éveil corporel**
Une fois par mois - Durée : 45 min
Atelier itinérant tout au long de l'année
Une façon ludique de découvrir son corps et d'éveiller ses sens, avec ES Gymnastique.

Lieux d'ateliers :

- Auvillers**
Bibliothèque 5 rue de l'école (à coté de la mairie)
- Bougival**
Salle des associations (face à la mairie)
- Beaumont-du-Gâtinais**
Salle Polyvalente - rue du mail Est
Château-Landon
6, rue du Gâtinais
- Egréville**
54 rue des Fossés

INFORMATIONS PRATIQUES

> NOS PERMANENCES ADMINISTRATIVES

> Parents et assistants maternels :
Par téléphone et sur rendez-vous
► En période scolaire le lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h et le mercredi de 9h à 17h
► Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 17h.

> Lieux des permanences :
Les permanences administratives ont lieu principalement au siège de la Communauté de Communes 16 route de Souppes - 77570 Château-Landon
► Des rendez-vous sont possibles, en itinérance, sur certains lieux du territoire.

> LES ANIMATEURS DU RPE
Contacts
06.27.37.70.71 - 06.46.46.85.22
01.82.34.00.39 - 01.82.34.00.40
rpe@ccgv17.fr

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing
16 route de Souppes, 77570 Château-Landon
Tél : 01 64 29 20 48
► Plus d'infos sur www.ccgv17.fr
► Pour vous guider : www.monenfant.fr

Gâtinais Val-de-Loing
Communauté de Communes



L'année 2023/2024 au sein des ALSH

RÉUNIONS DE COORDINATION

Des réunions de coordination sont organisées tous les mois afin, de permettre aux ALSH d'organiser leurs planning d'activités, se fixer des objectifs et faire le bilan après chaque période de vacances. Sept rencontres ont eu lieu en 2023 et neuf en 2024..

FORMATION DES ANIMATEURS

Quatre groupes d'analyse de la pratique professionnelle se sont déroulées en 2023 et en 2024 par groupe de 12 à 15 personnes.

RENCONTRES INTER-CENTRE

En novembre 2023, les quatre accueils de loisirs se sont réunis à la base de loisirs de Souppes-sur-Loing autour du thème des olympiades. Une centaine d'enfants ont participé à diverses épreuves sportives : saut en longueur, parcours, tir à l'arc, mur digital...



La rencontre 2024 s'est tenue au printemps à Lorrez-le-Bocage-Préaux, profitant de l'ouverture simultanée des ALSH. Au programme : jeux collectifs, pique-nique partagé et spectacle Le théâtre des Quatre Saisons, proposé par la Compagnie « Fais pas ci fais pas ça ».

PROJET DE FINANCEMENT DU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Dans le cadre de son projet Jeunesse, la commune de Souppes-sur-Loing a émis la volonté en août 2022 de dispenser les formations BAFA (générale et approfondissement) aux jeunes du territoire afin de leur faciliter l'accès. La commune a souhaité partager le projet avec l'intercommunalité qui a renouvelé sa participation en 2023 et 2024. Le coût Global de formation est estimé à 444 € comprenant une **aide financière de la CCGVL à hauteur de 175 €** (uniquement pour les candidats domiciliés sur la CCGVL). Le reste à charge pour les candidats était entre **0 et 80 euros**.

Les objectifs sont de permettre à des jeunes de financer à moindre coût leur BAFA, leur offrir une formation de proximité, créer du lien avec les jeunes du territoire et créer un vivier d'animateurs sur le territoire.

Ainsi, vingt jeunes se sont inscrits dont neuf du territoire. La participation de la communauté de communes s'élève à **1 575 €**. En contrepartie, quatorze jours de stage pratique sont à réaliser par les stagiaires au sein des structures d'accueil de loisirs du territoire durant les vacances de printemps et d'été 2024. Le dernier stage « d'approfondissement » est prévu en octobre 2024. Faute d'inscription suffisante, la session théorique 2024 n'a pas pu avoir lieu et sera fusionnée avec celle de 2025.

ACCOMPAGNEMENT AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTION (BAFD)

Afin d'accompagner les animateurs dans leur professionnalisation, la CCGVL ainsi que les différents gestionnaires d'accueils de loisirs ont choisi d'en former certains au BAFD.

Sept animateurs du territoire se sont inscrits à la formation en 2023 et 2024.

Cette formation permettra l'organisation d'une codirection et du remplacement éventuel du directeur titulaire.

INCLUSION DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Les ALSH poursuivent leur engagement en faveur de l'inclusion, avec plusieurs actions concrètes mises en œuvre en 2023 :

- mise en place d'un Projet d'Accueil Handicap (PAH) avec rendez-vous individualisés pour adapter au mieux l'accueil à chaque enfant.
- proposition d'une phase d'adaptation en demi-journée au moment de l'inscription.
- instauration d'un tarif spécifique demi-journée pour les enfants ayant un dossier MDPH.
- acquisition de matériel adapté et aménagement d'espaces sensoriels.

En 2024, la collaboration avec l'établissement public médico-social (EPMS) de Chancepoix se renforce pour :

- évaluer les situations sur site (avec deux éducatrices),
- sensibiliser et former les équipes (interventions, formations avec une psychologue clinicienne),



- aménager les espaces selon les besoins,
- mettre en place des fiches de saisine pour faciliter les interventions des équipes mobiles de l'EPMS,
- étendre le dispositif initié à Souppes-sur-Loing aux trois autres ALSH,
- faire évoluer le projet éducatif vers plus d'inclusivité.

Bilan :

Les premières actions portent leurs fruits : plusieurs familles bénéficient déjà de la tarification adaptée et les rendez-vous en amont des vacances se multiplient, facilitant un accueil préparé et personnalisé.

AUDIT ALSH

À la demande des élus, un audit a été réalisé au cours de l'année 2023 par le bureau d'étude Kronos concernant les quatre accueils de loisirs du territoire. La restitution de cet audit permettra de mener une réflexion et envisager la mise en œuvre de nouveaux projets au cours des prochaines années.

LES THÉMATIQUES D'ACTIVITÉS

Chaque année, les thématiques, activités et sorties sont définies lors des réunions de coordination entre les quatre accueils de loisirs.

En 2023, les enfants ont exploré des univers variés : nature, musique, carnaval, écologie, art, voyages, sport... avec des sorties telles que le zoo de Thoiry, la ferme Coqualane, la baignade à Dordives ou encore une promenade en forêt de Poligny.

En 2024, les thématiques ont porté sur les continents, les saisons, la nature, le carnaval et l'art. Les enfants ont notamment visité une chèvrerie et se sont amusé à la patinoire de Dammarie-les-Lys, To Play ou encore la piscine.



> ENFANTS ACCUEILLIS

	AUFFERVILLE		BEAUMONT-DU-GÂTINAIS		LORREZ-LE-BOCAGE-PRÉAUX		SOUPPES-SUR-LOING	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Nombre d'enfants journée réalisée	924	1071	445	606	1151	1250	3 389	3587
Nombre de jours d'accueil	37	39	33	35	34,8	34	66	68
Moyenne des enfants/jour	25	27	13,48	17	30	34	51,3	57
Enfants différents accueillis	34	167	70	92	198	211	570	524
Enfants de moins de 6 ans	12	17	23	10	82	96	278	239
Enfants de plus de 6 ans	22	25	47	12	116	135	292	284

> LES FAMILLES

	AUFFERVILLE		BEAUMONT-DU-GÂTINAIS		LORREZ-LE-BOCAGE-PRÉAUX		SOUPPES-SUR-LOING	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Familles du territoire	54	132	35	89	88	159	132	344
Familles extérieures au territoire mais travaillant sur le territoire	0	1	0	0	0	0	1	6
Familles extérieures au territoire	0	0	1	3	11	32	10	14



> Le service jeunesse

Depuis 2010, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (CCGVL) s'est engagée dans une politique enfance-jeunesse à l'échelle intercommunale. En 2023, cette dynamique a franchi une nouvelle étape avec la création du service jeunesse avec un dispositif d'animation itinérante destiné aux jeunes de 12 à 17 ans opéré par une animatrice recrutée à cet effet.



Cette initiative fait suite à plusieurs constats :

- manque d'équipements jeunesse identifié dès 2021 par une étude Territoires Conseils, confirmé par la CAF dans la Convention territoriale globale (CTG).
- volonté politique de développer une animation de proximité et un accompagnement des jeunes dans leurs projets de vie.

Actions mises en place en 2023

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs actions destinées à renforcer la dynamique jeunesse sur le territoire.

Une synergie a été créée entre l'animatrice et les référents communaux afin d'assurer une meilleure coordination et un partenariat a également été établi avec le Centre d'information jeunesse de Melun, permettant de mutualiser les ressources et d'élargir les possibilités d'accompagnement des jeunes.

Des interventions ont été menées au collège de Lorrez-le-Bocage-Préaux et une collaboration a été développée avec l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire : Mission Locale, Point accueil et écoute jeunes, centres sociaux et associations.

Le budget alloué pour l'année 2023 s'élève à **13 135,15 €**, complété par **50 000 € de subventions** provenant de la CAF et de la MSA.

Événements 2024

La Journée initiative et engagement, organisée le 5 juin 2024, en partenariat avec le CIJ 77 avait pour objectif de valoriser les dispositifs liés à l'engagement des jeunes, de lancer la première action partenariale de l'Adobus et de faire connaître la CCGVL ainsi que ses services jeunesse.

L'événement a rassemblé 16 partenaires, 4 établissements scolaires et a accueilli 95 jeunes. Au total, 55 questionnaires ont été remplis. Cette première édition a enregistré une fréquentation encourageante, bien que le public « tout-venant » reste à mobiliser davantage.



Plusieurs autres événements ont rythmé l'année tels que le tour des mairies, organisé en janvier, la matinale des établissements scolaires en septembre, le petit-déjeuner des partenaires en octobre et enfin, la Semaine de l'industrie, en novembre, organisée en lien avec le service Développement économique et le collège de Lorrez-le-Bocage-Préaux.

Le budget pour l'année 2024 s'élève à **56 542,62 €**, dont **21 811,42 €** financés par la CAF.



Collecte des déchets



Pour des raisons de pertinence territoriale et de subsidiarité, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing adhère à des syndicats mixtes auxquels elle délègue l'attribution de la collecte des déchets.

En matière « d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés », la CCGVL adhère à quatre syndicats mixtes qui assurent le service dans ses communes membres. Chaque année, la communauté verse une contribution budgétaire à ces syndicats, financée grâce à la perception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères (SMETOM) de la Vallée du Loing

2 238 540 € (2023) - 2 659 144,38 € (2024)



Syndicat intercommunal de la région de Montereau-Fault-Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM)

294 753,10 € (2023) - 294 904,80 € (2024)



Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'arrondissement de Pithiviers (SITOMAP)

187 444,58 € (2023) - 190 805,42 € (2024)



Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) du Sud Francilien

48 657 € (2023) - 58 802 € (2024)



Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage gérée par la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing se situe Rue du Lavoir au Hameau des Varennes à Souppes-sur-Loing.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Sur les **12 places de 75m²**, 6 familles sont sédentarisées sur l'aire.

34 personnes ont séjourné en 2023 (11 hommes, 10 femmes et 13 enfants) et **28 personnes en 2024** (7 hommes, 8 femmes et 13 enfants).



Travaux :

Les principaux travaux effectués sont des réparations diverses de serrurerie, plomberie et électricité, dératisation et curage du système d'assainissement. Toutefois, en 2024, des travaux plus importants de rénovation électrique, de plomberie et d'étanchéité ont été effectués sur le bâtiment des sanitaires

MODALITÉ DE GESTION ET DE GARDIENNAGE

Le gestionnaire **assure les entrées et les sorties** des caravanes ainsi que la **perception des redevances** et la **gestion des différents travaux** effectués sur le site. Il n'y a pas de présence quotidienne mais le gestionnaire assure un passage plusieurs fois par semaine. Aucune astreinte n'est assurée le week-end.

En contrepartie de la mise à disposition d'un emplacement, chaque famille verse une caution de **96,00 €**.

La redevance est de **3,20 €** par jour et par emplacement. Chaque famille s'acquitte de leur consommation d'eau (**2,55 € le m³**) et d'électricité (**0,15 € le kWh**).

DÉPENSES ET RECETTES 2023 DE L'aire d'accueil DES GENS DU VOYAGES

DÉPENSES	
EDF	16 918,74 €
SAUR	1 779,20 €
Subvention GIP	3 773,40 €
Travaux divers	6 208,09 €
TOTAL DÉPENSES	28 679,43 €

RECETTES	
Droits d'occupation	6 752,00 €
SAUR	982,02 €
EDF	1 515,86 €
Subvention CAF (ALT)	17 608,26 €
TOTAL RECETTES	26 858,14 €

*

* 1^{er} semestre 2023/ facture 2^{ème} semestre juillet 2024

DÉPENSES ET RECETTES 2024 DE L'aire d'accueil DES GENS DU VOYAGES

DÉPENSES	
EDF	21 204,57 €
SAUR	1 983,20 €
Subvention GIP	3 748,80 €
Travaux divers	27 628,00 €
TOTAL DÉPENSES	54 564,57 €

RECETTES	
Droits d'occupation	7017,60 €
SAUR	1 068,10 €
EDF	1 929,67 €
Subvention CAF (ALT)	18 967,07 €
TOTAL RECETTES	28 982,44 €



Autorisation du droit des sols (ADS)

Le service communautaire « Autorisations du droit des sols » (ADS), en fonction depuis le 1^{er} juillet 2016, assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes. Toutefois, le maire de chaque commune reste le seul compétent pour délivrer ou non les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

LES MISSIONS DU SERVICE

Le service assure un conseil et une aide aux communes sur les étapes de la procédure d'instruction, d'une demande d'autorisation d'urbanisme, ainsi que sur l'outil-métier mis à disposition.

Le service ADS propose également aux communes des modèles de courriers pendant la phase d'instruction (demande de pièces complémentaires, consultations des services...) et enfin sa mission est de proposer une décision au maire.



La commune reste l'interlocuteur privilégié des administrés.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont à déposer ou adresser à la mairie du lieu des travaux ou via le guichet unique (<https://ccgvl77.geosphere.fr/portailccs>).

> ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS UNIQUEMENT PAR LE SERVICE DE 2021 À 2024

Nota : selon les conventions, certains types de dossiers sont instruits par les communes.

661 DOSSIERS



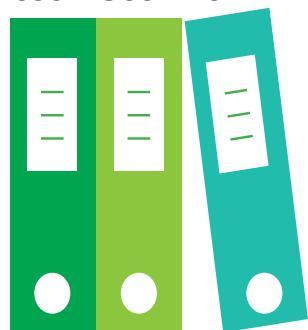
2021

635 DOSSIERS



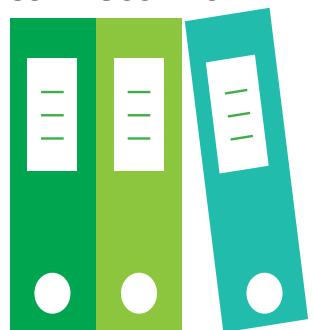
2022

630 DOSSIERS



2023

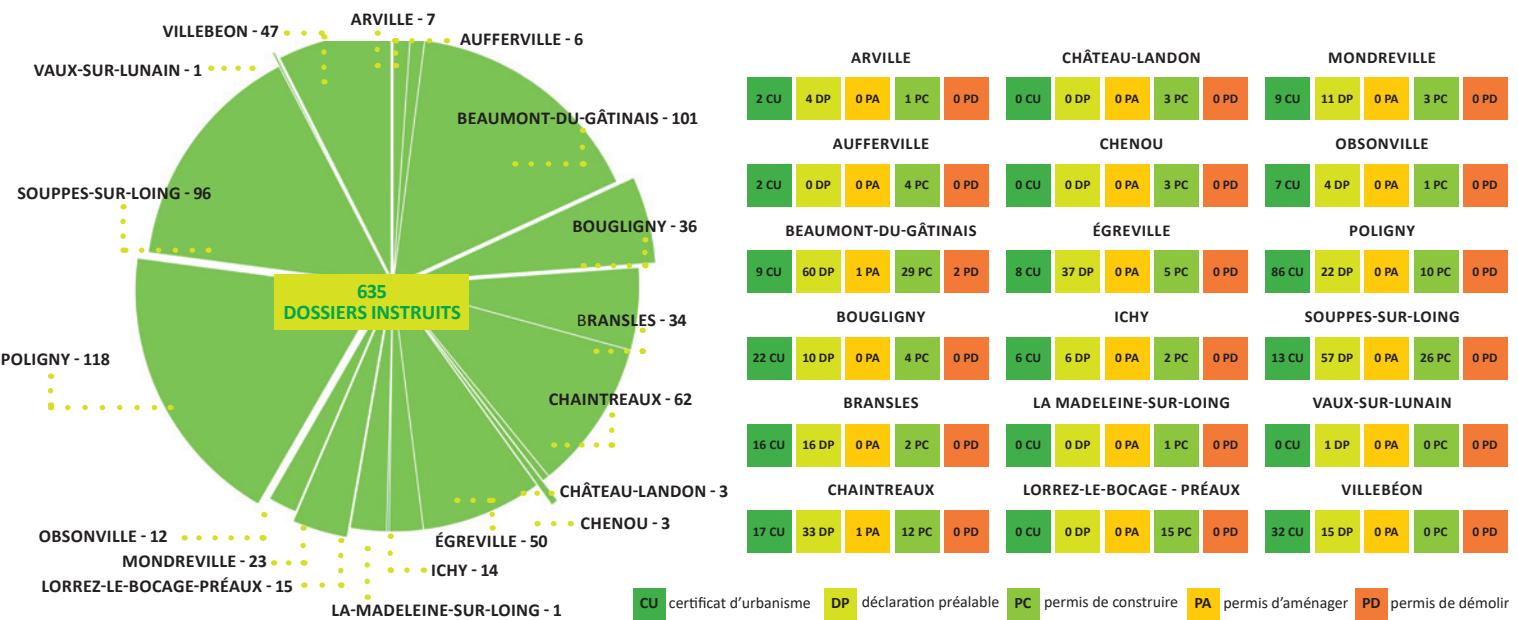
594 DOSSIERS



2024

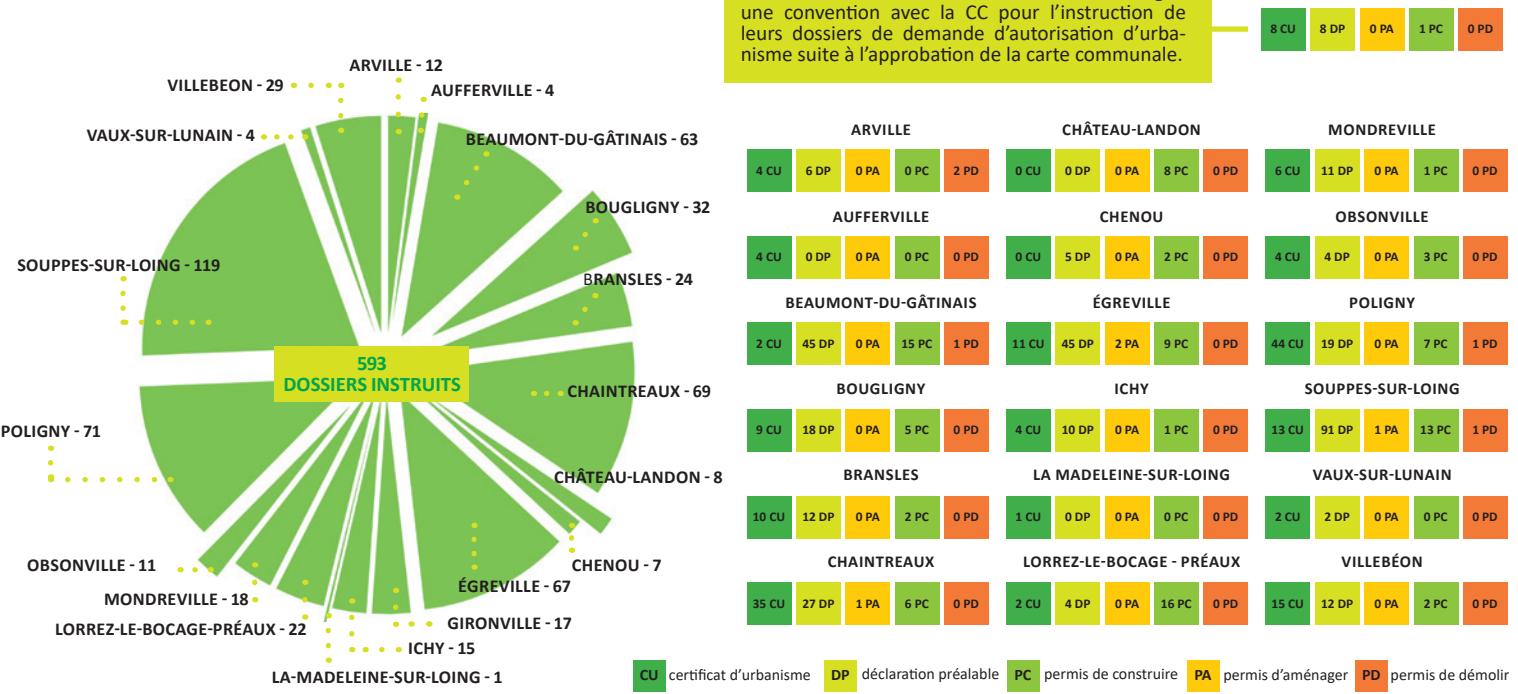


> RÉPARTITION DU NOMBRE ET DU TYPE DE DOSSIERS INSTRUITS PAR COMMUNE POUR 2023



> Pour l'année 2023, **295 dossiers** toutes demandes confondues, ont été déposés via le guichet unique soit **23,70 %** des dossiers instruits par la CCGVL et/ou les communes.

> RÉPARTITION DU NOMBRE ET DU TYPE DE DOSSIERS INSTRUITS PAR COMMUNE POUR 2024



> Pour l'année 2024, **401 dossiers** toutes demandes confondues, ont été déposés via le guichet unique soit **35,96 %** des dossiers instruits par la CCGVL et/ou les communes.



> Investir & entreprendre



Le développement économique

La communauté de communes exerce de plein droit la compétence.

«actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire»

OBJECTIF DU SERVICE

Être l'interlocuteur des entreprises présentes et de celles qui désirent s'implanter sur les 20 communes de la communauté de communes.

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service piloté par Mme Virginie CORNÉE depuis 2022 a accueilli 3 stagiaires au sein du service en 2023 :

> Sabrina BINDUNGA en 3^{ème} au Collège de Souppes-sur-Loing dans le cadre d'un stage «Découverte de l'entreprise et de ses métiers».

> Mariana MALEITAS pour un stage de 6 semaines dans le cadre de son BTS Gestion de PME au lycée de Pithiviers. Elle a pu travailler notamment sur la mise en place d'un annuaire d'entreprise en respectant les règles du RGPD.

> Agathe LEGRAS pour un stage de 2 semaines dans le cadre de sa Licence 3 Géographie à l'Université d'Orléans. Ce stage d'observation lui aura permis de découvrir l'intercommunalité, le développement local, l'aménagement du territoire, l'urbanisme.

Il n'y a pas eu de stagiaire en 2024.

> L'activité économique en 2023/24

DOSSIERS AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service développement économique suit un certain nombre de dossiers liés à l'aménagement du territoire. Ainsi, divers contributions et avis ont été transmis dans le cadre du Schéma directeur de la région d'Île-de-France (SDRIF-E) afin de faire valoir les zones d'activités économiques du territoire en projet.

D'autres dossiers liés à l'aménagement sont suivis tel que :

- le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire,
 - le programme «Petites villes de demain» qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants de Souppes-sur-Loing,
 - l'aménagement de la zone d'activité Val-de-Loing 2.

ZONE D'ACTIVITÉ DU BOIS DES PLACES À ÉGREVILLE

En 2023, des études d'avant-projet réalisées par un bureau d'études ont permis de chiffrer deux scénarios d'aménagement, conduisant à une réévaluation des coûts et à la fixation du prix de vente à 35 €/m².

Le cahier des charges de cessions et les prescriptions architecturales, paysagères, urbanistiques et environnementales ont été finalisés début 2024. L'étude ENEDIS a permis de définir un schéma de raccordement et un coût estimatif, sur la base desquels le Conseil communautaire a délibéré en mars 2024, puis voté le cahier des charges en avril.

Parallèlement, les baux ruraux ont été résiliés après concertation avec les exploitants, et les indemnités d'éviction versées.

Enfin, un permis de construire a été obtenu pour un projet sur 7 hectares, et une promesse de vente est en cours de rédaction. Sept projets d'implantation ont été étudiés au total.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GÂTINAIS VAL-DE-LOING



Située au cœur du Gâtinais, à l'est du territoire sud du département de Seine-et-Marne et à la frontière du Loiret et de l'Yonne, ce territoire est traversé par les autoroutes A6 et A7 et par la ligne de train Paris - Clermont-Ferrand. La Communauté offre une accessibilité à qualité avec le rayonnement de la région de l'Île-de-France.

Qui sommes-nous ?

Territoire clé dans zone de reconquête économique par la Région Ile-de-France, le Gâtinais Val-de-Loing présente une certaine vitalité économique, avec une croissance significative de l'emploi et une augmentation de la population dans les dernières années.

L'intercommunalité a entrepris une stratégie économique autour de 3 axes :

- Maintenir et diversifier le tissu économique existant
- Attractivité et attractivité : faire évoluer le territoire en favorisant le foncier et attirer de nouvelles entreprises
- Innovation et recherche

Elle intervient sur la création, l'aménagement, la gestion des zones d'activités économiques, la mise en place de projets d'infrastructures, la recherche de partenaires et partenaires de projets destinés à la création, au développement, à la transmission et à l'expansion d'entreprises, de l' offre foncière et immobilière et de l'observation économique du territoire.

les dossiers en cours

AMÉNAGEMENT ET COMMERCIALISATION DE LA ZAC DU BOIS DES PLACES

- Projet de requalification et d'extension de la ZAE du Bois des Places à Egvresse, qui comprend la construction de 11 terrains disponibles à la commercialisation, avec 10 entreprises déjà implantées.
- Lots proposés de 1.300 m², pour l'implantation d'activités à vocation artisanale, tertiaire ou petite industrie.

Chiffres clés

20	18 662
annulations	habitants

338	+1300
m ² de superficie	m ² de superficie

10	11
jeux d'activités	blocs de foncier disponibles

Ills nous ont déjà rejoints

SUCCURSALE DE
SOPHIE PARIS
SOPHIE PARIS
ATELIER
GARDENIA
CRISTAL ET BRONZE
TRANSPORTS JAMET
GILLOTS



La Garenne-Colombes

Nos projets de développement

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE A VOCATION ÉCONOMIQUE

- Projet de requalification et d'extension de la ZAE du Bois des Places à Egvresse (11 hectares de foncier à la vente)
- Mise en sécurité du projet de création d'une ZAE intercommunale à Souppes-sur-Loing (en face du projet Aucher).

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Réflexion en amont de développement touristique.
- Élaboration d'un schéma communautaire des itinéraires de randonnées pédestres (création de passerelles et de ponts pour faciliter les déplacements), en lien avec le Codec disto 75.
- Mise en place d'une signalétique autour de l'Eurolacoste n°37.

REQUALIFICATION DES ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE (ZAE)

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de Communes du Gâtinais-Val de Loing (CCGVL) a engagé un programme de requalification de ses zones d'activités économiques.

Cette démarche vise plusieurs objectifs stratégiques :

- renforcer l'attractivité des zones d'activités pour favoriser l'installation et le maintien des entreprises ;
- rénover les infrastructures existantes, notamment la voirie et les espaces publics ;
- améliorer la signalétique afin de faciliter l'orientation et valoriser l'identité des zones.

Quatre zones d'activités ont été identifiées comme prioritaires pour cette phase de requalification :

- zone industrielle de Beaumont-du-Gâtinais – 4 hectares
- zone d'activités du Bois des Places à Égreville – 25 hectares
- zone d'activités du Berceau à Lorrez-le-Bocage – 2 hectares
- zone d'activités de l'Ancienne Gare à Chaintreaux – 5 hectares



Deux marchés publics ont été lancés et attribués en 2024 pour concrétiser les travaux de requalification :

- travaux de voirie et aménagement des espaces publics sur l'ensemble du territoire de la CCGVL : marché attribué à l'entreprise COLAS ;
- fourniture, pose, dépose et entretien de la signalétique : marché attribué à la société SICOM.

Ces actions structurantes permettront à terme d'optimiser l'accueil des entreprises, de renforcer la lisibilité du territoire économique et d'améliorer le cadre de travail des usagers.

FAVORISER L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de sa mission de soutien à l'emploi local, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (CCGVL) poursuit son engagement en faveur de la mise en relation entre les entreprises du territoire et les demandeurs d'emploi.

En partenariat avec Pôle Emploi Nemours et la Mission Locale de la Seine et du Loing, le service développement économique de la CCGVL a organisé deux éditions de la journée « Objectif Emploi », respectivement les 14 avril 2023 et 5 avril 2024, dans les locaux du siège communautaire.



L'initiative a pour but de :

- créer un lien direct entre recruteurs et candidats,
- valoriser les opportunités professionnelles locales,
- renforcer les dynamiques de recrutement dans les secteurs en tension.

ÉDITION	NOMBRE D'EXPOSANTS	FRÉQUENTATION	TEMPS FORTS
2023	45 exposants	200 visiteurs	Rencontres professionnelles l'après-midi
2024	40 exposants	250 visiteurs	Rencontres individuelles et échanges ciblés

L'ESPACE D'ACCUEIL PROFESSIONNEL C@PGAT'

En 2023 et 2024, l'espace d'accueil professionnel a totalisé **31 occupations** pour 21 utilisateurs (11 particuliers et 10 professionnels).

Les principaux motifs de réservation ont été les besoins de formations, d'organisation de la visio-conférence, pallier aux difficultés de connexion rencontrées à domicile et sérénité au sein des locaux.

Une journée portes ouvertes a été organisée le vendredi 10 novembre 2023. Un essai d'une demi-journée dans l'espace de co-working a été offert à chaque visiteur afin de promouvoir le lieu. La fréquentation demeure faible au regard des projections initiales.



MISE EN PLACE DE L'OUTIL EN MAIN (SOUS FORME ASSOCIATIVE)

L'Outil en main Gâtinais Val-de-Loing a pour objectif l'initiation des jeunes aux métiers manuels et de l'artisanat, par des personnes de métiers, bénévoles, retraités ou non, qualifiés et animés par l'envie de transmettre (à partir de 9 ans). Les premiers contacts se sont fait avec l'Union « L'Outil en main » puis la recherche de bénévoles a démarré. L'association a pu être créée et une campagne de communication a été lancée en direction des jeunes.

La CCGVL accompagne l'association l'Outil en main en mettant à disposition les locaux C@pGât' pour ses ateliers et en lui versant également une **subvention de 2 000 €** en 2023 et en 2024.

18 enfants se sont inscrits pour l'année 2023-2024 et 15 enfants pour l'année 2024-2025.



ANIMATION ÉCONOMIQUE

> Les rendez-vous de l'entrepreneuriat et de la croissance

Le service a mis en place des permanences mensuelles en partenariat avec les chambres consulaires de Seine-et-Marne et le Réseau Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne. Le but de ces permanences est de proposer un accompagnement à la création ou reprise d'entreprises.

- 8 permanences par an se sont tenues à la CCGVL ou en visio en 2023/24.

- 25 porteurs de projets ont été reçus sur les deux années.



> Les rencontres économiques

Tout au long des années 2023 et 2024, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing a organisé plusieurs rencontres à destination des acteurs économiques du territoire. Ces événements permettent aux entrepreneurs de **se faire connaître, de rencontrer d'autres entrepreneurs, de s'informer et d'échanger, de trouver des réponses aux problèmes évoqués et apporter des solutions.**



Année 2023

Janvier 2023 – « TPE - PME : Faire face à la crise énergétique »

Cette rencontre organisée en partenariat avec la DDFIP de Seine-et-Marne, visait à informer les entreprises locales sur les aides, dispositifs et stratégies pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie.

Septembre 2023 – « Être un manager efficient : c'est quoi ? »

L'atelier animé par Blandine GUICHARD, consultante en ressources humaines, était axé sur le rôle du manager dans un contexte de transformation des organisations et des attentes professionnelles.

Année 2024

Lundi 23 septembre 2024 – « Sensibilisation aux risques numériques »

L'intervention du Major Guylain TISSIER, Chef de la Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces – Gendarmerie de Seine-et-Marne a permis d'informer les entreprises sur les menaces cyber, les bons réflexes à adopter et les moyens de protection.

Vendredi 29 novembre 2024 – Café avec les entrepreneurs du Sud Seine-et-Marne

Un échange autour du projet de loi sur la simplification de la vie économique, en présence de M. Frédéric Valletoux, Député de Seine-et-Marne et ancien maire de Fontainebleau a facilité la compréhension des évolutions législatives à venir et faire remonter les attentes du terrain.

> Animations dans le cadre de la Semaine de l'Industrie

Chaque année, la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing participe activement à la Semaine de l'industrie, une opération nationale destinée à valoriser les métiers industriels et à rapprocher les jeunes du monde professionnel local.

En 2023, deux visites d'entreprises ont été organisées en lien avec les établissements scolaires et les partenaires économiques :

- SICA : spécialisée dans la fabrication de pellets pour l'alimentation animale,

- GAINOPLAST : entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de tubes et profilés plastiques.

Ces visites réalisées avec les collégiens de Souppes-sur-Loing ont permis de découvrir le fonctionnement de ces structures, leurs métiers, et les débouchés possibles. Des représentants d'entreprises locales et des partenaires institutionnels étaient également présents pour favoriser les échanges.

L'édition 2024 s'est enrichie de nouvelles actions et d'une programmation plus large avec :

- la visite de SOGAPLAST, entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces techniques en matières plastiques,

- la découverte des Carrières de Souppes-sur-Loing, acteur majeur de l'extraction de calcaire sur le territoire,

- l'intervention du Bus des Métiers 77 : dispositif mobile d'orientation professionnelle proposant aux jeunes des ressources concrètes pour leur avenir,

- un escape game thématique sur les métiers de l'industrie pour aborder les enjeux de manière ludique,

- la semaine a été cloturée avec une intervention d'IDEX, acteur du secteur de l'énergie, sur les métiers et perspectives du domaine.



> Constitution d'un club des entrepreneurs Sud 77 : le CES77

Sous l'impulsion du service développement économique, un réseau de chefs d'entreprises a été lancé sur le territoire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing depuis le 16 décembre 2022.

Ce réseau de proximité porté et animé par la collectivité a pour but de permettre l'échange entre dirigeants, rompre l'isolement, apprendre et progresser, développer son business ou encore se faire connaître.

RENCONTRES 2023

Janvier : Les aides aux entreprises (Session animée par la CCGVL)

Février : Réalisation des portraits (photos prises par Aparezia)

Mars : Booster sa communication sur les réseaux sociaux (animé par 2 membres du club).

Avril : Visite des carrières de Souppes

Mai : Comment pitcher ? (Animé par 1 membre du club)

Juin : Identité visuelle par 1 membre du Club à l'Orangerie des Moulins – Bransles avec visite

Juillet : Pique-nique chez 1 membre du Club

Septembre : Être un manager efficient, c'est quoi ? (Animé par 1 membre du club)

Novembre : Témoignage de Quartz alliance + IA partie 1

Décembre : IA partie 2 (animé par 1 membre du club)

RENCONTRES 2024

Janvier : Réunion de début d'année

Février : Quel statut pour mon entreprise ? par Sandrine BERCHER

Mars : La protection financière du dirigeant par Marianne MELUN

Avril : Mentalité entrepreneuriale et résilience par Jean-Philippe GUICHARD

Mai : réflexion sur une foire communautaire / Atelier risque cyber

Juin : Randonnée Château-Landon – Circuit émeraude

Juillet : Pique-nique chez 1 membre du Club

Septembre : Réunion de rentrée

Octobre : Présentation des principales notions juridiques en droit des contrats et des phases qui l'entourent

Novembre : After work reporté

Décembre : Atelier Net-working version after-work – fin d'année



Et VOUS, vous faites quoi en 2024?
Club des entrepreneurs sud 77
REJOIGNEZ- NOUS !
JEUDI 25 JANVIER À 9H
BILAN 2023 - PRÉSENTATION DU PROGRAMME 24 - ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS ...

Au moins 5 raisons de nous rejoindre !

- > échanger entre dirigeants
- > rompre l'isolement
- > apprendre et progresser
- > développer son business
- > se faire connaître auprès des partenaires et collectivités

Artisans, commerçants, entrepreneurs individuels et professions libérales... ce club est le vôtre !

Lieu de la rencontre :
16, route de Souppes - 77570 Château-Landon
Tél : 07 60 33 58 37 - E-mail : economie@ccgvl77.fr
Inscription : <https://forms.gle/zQxSfN69N4HNb7779>

 Gâtinais Val-de-Loing
Communauté de Communes

> Mise en place des portraits d'entrepreneurs

Régulièrement, des entrepreneurs du territoire sont mis à l'honneur et interrogés afin de les valoriser, les promouvoir et féliciter leur engagement.

Ces portraits d'entrepreneurs, basés sur l'humain, présentent les entreprises à travers les hommes et les femmes qui les dirigent et qui font rayonner le territoire. Ils sont diffusés sur le site internet de la CCGVL. En 2023, 3 portraits ont été réalisés : Dimitri FROT, Gwennaëlle BOUSSER GRAO et Philippe MAQUERE.



La CCGVL Sortir & découvrir Vie pratique Investir & entreprendre Portraits d'entrepreneurs

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS



Philippe MAQUERE

Dirigeant de l'Orangerie du Moulin sur la commune de Bransles

“

Tout obstacle renforce la détermination. Cet qui s'est fixé un but n'en change pas.

Levain le Vrai



Dimitri Frot

Compagnon du devoir
Gérant de l'entreprise FROT CHARPENTE

“

Dimi PROF connaît qu'il n'a pas de métier et me cite la phrase de Confucius : « Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie ». C'est une évidence pour moi, mais je n'arrive pas à la retranscrire. Il m'impressionne que sa vie professionnelle sera très courte pour faire ce qu'il a à faire.

21 ans de métier, 30 ans encore. C'est encore trop court pour lui !



Gwennaëlle BOUSSER GRAO

Praticienne en Somato-psychopédagogie

“

Laissez-moi apprendre de mon corps. Car là où il est je suis !

Dans Bois (éducateur de la pédagogie performatif)



PARTENARIATS

Deux partenariats se sont poursuivis en 2023 pour accompagner les entrepreneurs du territoire, l'un avec le Réseau Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne et l'autre avec le GAL Sud 77.

> Réseau Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne

Le Réseau Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne est le 1^{er} réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.

L'adhésion au réseau a coûté **6 603,45 €** en 2023 et **6 560,40 €** en 2024 soit **0,35 € par habitant**.

Trois prêts d'honneur ont été accordés et un projet a été abandonné en 2023/24.

Un prêt de **10 000 €** a été accordé pour la reprise de la boucherie de Château-Landon «Mairet Traiteur»

Un prêt de **7 000 €** a été accordé pour la reprise de Services - Souppes sur Loing par José Manuel CABREIRA

Un prêt de **8 000 €** pour la création d'Oscar et Petrus – épicerie sur Beaumont-du-Gâtinais



2023

- 13 porteurs de projet accueillis, conseillés et orientés,
- 3 projets étudiés présentés en Commission d'attribution de prêt d'honneur,
- 3 avis favorables
- 2 projets décaissés
- 1 projet en attente de décaissement
- 1 projet abandonné
- 30 000 €** de prêts d'honneur décaissés
- 351 174 €** de financements bancaires soit un effet de levier de **11,8**.

2024

- 10 porteurs de projet accueillis, conseillés et orientés,
- 3 projets étudiés présentés en Commission d'Attribution de prêt d'honneur,
- 2 avis favorables
- 1 projet décaissé
- 0 projet en attente de décaissement
- 1 projet abandonné
- 8 000 €** de prêts d'honneur décaissés
- 38 000 €** de financements bancaires. soit un effet de levier de **4,8**
- 3 emplois créés ou maintenus

> Adhésion au GAL Sud 77

L'adhésion au **GAL Sud 77** offre la possibilité de profiter du programme LEADER qui est un dispositif européen dont l'objectif est de soutenir financièrement des projets pilotes en milieu rural.

Le nouveau programme 2023-2027 regroupe **5 intercommunalités et 76 communes**.



4 axes ont été choisi pour dynamiser le territoire :

Soutenir l'émergence de nouvelles offres touristiques avec l'accompagnement des filières agritourisme, la mise en avant des mobilités douces, mais aussi la structuration.

Soutenir l'émergence de nouvelles offres touristiques avec la promotion, la formation et l'accompagnement des métiers agricoles, la création des filières locales mais aussi la préservation des ressources naturelles et des conditions de travail des agriculteurs.

Fédérer des acteurs et des projets pour une valorisation raisonnée de la ressource forêt pour sensibiliser aux multiples rôles et valeurs de la forêt, adapter le développement et l'exploitation forestière aux enjeux de durabilité.

Devenir un territoire exemplaire qui consomme moins et mieux pour réduire les consommations d'énergie, intensifier la production d'énergie locale et mettre en place des principes de l'économie circulaire.



DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE ET LABELLISATION TERRITOIRE D'INDUSTRIE

La Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing vient d'intégrer le programme Territoires d'Industrie, en association avec les communautés de communes du Pays de Montereau et du Pays de Nemours formant ainsi le Territoire d'Industrie Sud Seine-et-Marne pour la période 2023-2027. Ce programme national vise à revitaliser les territoires en renforçant leur potentiel industriel et apporte des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie.

Cette labellisation était nécessaire au regard des principaux défis et fragilités observés sur notre Sud Seine-et-Marne à savoir :

- Désindustrialisation
- Compétitivité
- Formations et compétences
- Infrastructure et logistique
- Transition écologique
- Dépendance sectorielle
- Innovation et recherche et développement (R&D)
- Évolution des marchés mondiaux



Grâce à celle-ci, notre territoire devrait bénéficier de soutiens financiers et d'ingénierie pour mener à bien son plan d'actions 2023/2027 qui s'articule autour de 4 axes majeurs : Innover - Décarboner - Former - Réindustrialiser

Ces axes stratégiques visent à dynamiser l'économie locale en favorisant l'innovation, en adoptant des pratiques plus durables sur le plan environnemental, en investissant dans la formation pour développer des compétences adaptées, et en travaillant à la réindustrialisation du territoire.

Pour assurer le succès de ces actions, le Territoire d'Industrie Sud Seine-et-Marne va recruter un chef de projet dédié qui assurera une animation quotidienne du territoire, en étroite collaboration avec la gouvernance, le niveau régional et national. Ce poste bénéficiera d'un co-financement de l'État.

L'intégration de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing dans le programme Territoires d'Industrie représente une belle opportunité pour dynamiser et pérenniser notre industrie locale pour les prochaines années.

Le bilan 2024 «Territoires d'industrie» est annexé au rapport d'activité.



AUTRES ACTIONS ET TEMPS FORTS

Commissions développement économique

La commission dédiée au développement économique s'est réunie à trois reprises sur la période 2023-2024. Ces réunions ont permis d'échanger sur les orientations stratégiques, de suivre les projets en cours et de valider les actions à venir sur le territoire.

Participation aux réunions de bassin emploi

Le service développement économique a également pris part aux travaux des réunions de bassin emploi aux côtés des partenaires institutionnels et des acteurs de l'emploi afin de suivre les dynamiques du marché local du travail et de coordonner les actions.

Communication et présence en ligne

La page LinkedIn dédiée au développement économique de la CCGVL poursuit son objectif de valorisation des actions, relais d'opportunités et animation du réseau économique local.

Elle rassemble actuellement **383** abonnés.

> Sortir
& découvrir



Tourisme



LE TERRITOIRE

Jusqu'en avril 2023, l'office de tourisme communautaire était réparti en **3 bureaux d'informations touristiques (BIT)** situés à Château-Landon, Égreville et Souppes-sur-Loing. Chaque bureau est tenu par un agent de la communauté de communes et par des bénévoles de l'association « Office de Tourisme Gâtinais Val-de-Loing ». Depuis le début de la saison 2024, **un point d'information touristique** est disponible au sein du Musée Jardin Bourdelle. Il est ouvert d'avril à octobre comme le musée.

Le territoire compte **12 parcours de randonnées** en 2023 et 2024 représentant 160 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre balisés sur le territoire.

Une offre d'hébergement est également proposée avec **64 hébergements touristiques (5 de plus que 2023)** : 13 chambres d'hôtes, 38 gîtes, 1 camping et 1 parc résidentiel de mobilhome, 4 hébergements collectifs, 4 accueils Home Camper chez l'habitant pour les campeurs, 2 hébergements insolites et 1 accueil France Passion pour les camping-cars.

23 producteurs locaux sont présents et répertoriés dans le dépliant “Un territoire très terroir” édité à 5 000 exemplaires.

28 artistes et artisans d'art sont recensés dans un référentiel intitulé « l'Art dans tous ses états ».

Les communes de Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon et Égreville détiennent le label “**Village de Caractère**”.



BIT de Château-Landon



Point d'information touristique
Musée Jardin Bourdelle



BIT de Souppes-sur-Loing



> ACCUEIL ET INFORMATION

La fréquentation globale de l'Office de tourisme communautaire est en nette progression, avec **6 015 visiteurs accueillis en 2024 (4 871 en 2023 soit une hausse de 19 %)**. Le bureau de **Château-Landon** reste le plus fréquenté avec **3 147 visiteurs en 2024** (3 336 en 2023), tandis que celui de **Souppes-sur-Loing**, ouvert à temps plein depuis 2024, enregistre **1 992 visiteurs**, en hausse par rapport à 2023 (1 535 visiteurs, année marquée par une ouverture à mi-temps suite au départ d'un agent). La majorité des visiteurs provient de **Seine-et-Marne** (environ **3 124 par an**) et des autres départements franciliens (**949 visiteurs en moyenne**).

On observe également une **forte progression de la fréquentation** issue des départements limitrophes (Loiret et Yonne) et du reste de la France avec **1 731 visiteurs en 2024 (773 en 2023)**.

Enfin, la fréquentation étrangère reste stable avec environ **118 visiteurs par an**.

LE PROFIL DU TOURISTE EN 2023-2024

> Touristes voyageant en couple ou en famille

> Touristes français principalement et quelques touristes étrangers

> Retour progressif des groupes notamment les associations de séniors en 2023

> Activités essentiellement de plein air (circuit de randonnées, de lieux pour pique-niquer) avec quelques cyclotouristes en itinérance

> Touristes venant de Seine-et-Marne ou de départements limitrophes

PROMOTION ET COMMUNICATION

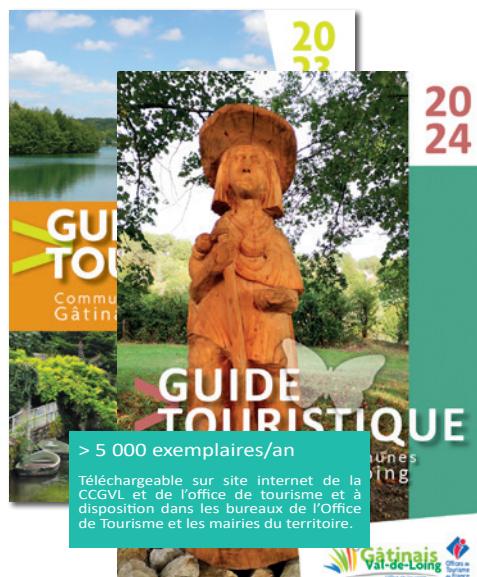
Sur la période 2023-2024, l'Office de tourisme communautaire a poursuivi ses actions de communication en ligne avec une progression notable de sa fréquentation web.

Le site internet a enregistré près de **74 000 visiteurs cumulés** (32 313 en 2023 et 41 648 en 2024) pour un total de près de **95 000 pages vues**.

L'animation des réseaux sociaux s'est poursuivie avec :

- la **page Facebook** qui comptabilise 2 622 en 2024 (2 411 abonnés en 2023) dont une audience majoritairement féminine (72 %) âgée de 35 à 45 ans.
- le **compte Instagram** avec une progression de 231 à 283 abonnés dont une majorité de femmes (66 %).

Côté supports, l'Office a procédé à la réédition et mise à jour du guide touristique sur les deux années, ainsi qu'à celle du guide du terroir en 2024. En 2023, des sous-mains touristiques à feuillets détachables sur le circuit de Château-Landon ont également été créés.



COMMERCIALISATION

Sur les années 2023 et 2024, l'Office de tourisme a organisé **47 visites pour la clientèle individuelle**, principalement à **Château-Landon et Souppes-sur-Loing**, incluant les sites des carrières et de l'Abbaye de Cercanceaux.

Du côté des groupes, **23 visites guidées** ont été réalisées en 2023 (18 à Château-Landon et 5 à l'Abbaye de Cercanceaux) et 16 en 2024 (réparties entre Château-Landon et Souppes-sur-Loing).

Les boutiques des bureaux d'accueil ont continué à proposer un large choix de produits : **produits du terroir, ouvrages historiques, souvenirs, cartes IGN, titres de transport, cartes de pêche et recharges**.

ANIMATION

En 2023 et 2024, l'Office de tourisme a activement contribué à l'animation du territoire en organisant et en participant à de nombreux événements.

En 2023, il a accueilli le **Tour de Seine-et-Marne à pied** sur plusieurs communes, organisé une **Rando Pique-Nique Gourmand à Poligny** (186 participants) et une **randonnée nocturne à Bransles** (161 participants). Il a également pris part à plusieurs temps forts : **festivals, forums des associations, Journées Européennes du Patrimoine, courses moto sur prairie (avec un stand thématique)** ainsi qu'aux **marchés de Noël de Château-Landon et Souppes-sur-Loing**.

En 2024, l'Office a proposé un **petit-déjeuner du tourisme**, organisé le **3^{ème} Rallye touristique** (43 équipages), une nouvelle **randonnée nocturne à Aufferville** (115 participants), et son **1^{er} Éductour** à destination des socio-professionnels. Il a participé au **Salon Destination Nature à Paris**, aux **bourses d'échange de documentation touristique**, aux **forums des associations**, et aux **Journées du Patrimoine** avec l'édition d'un programme spécifique. Enfin, il était présent sur les **marchés de Noël**, avec une boutique à Château-Landon et la vente de vin chaud et marrons grillés à Souppes-sur-Loing.

APPUI TECHNIQUE ET HUMAIN

En 2023 et 2024, l'Office de tourisme a participé aux bourses d'échanges de documentation touristique organisées dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne, du Loiret et de l'Essonne, permettant de diffuser sa documentation et de collecter celle des partenaires en vue de la saison touristique.

En matière de ressources humaines, l'année 2023 a été marquée par le départ de l'agent basé à Souppes-sur-Loing en février, remplacé par une nouvelle conseillère en séjour arrivée en juin.

En 2024, l'alternante en BTS Tourisme a validé son diplôme en juin et quitté l'équipe pour poursuivre son parcours professionnel. Elle a été remplacée à la rentrée de septembre 2024 par une nouvelle alternante recrutée pour deux ans afin d'accompagner les missions de l'Office.

DÉVELOPPEMENT

Le service tourisme suit au côté de la communauté de communes le dossier concernant la mise en place de l'offre de locations de Vélos à assistance électrique (VAE) sur quatre communes du territoire (Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Égreville et Souppes-sur-Loing).

L'association «Office de tourisme Gâtinais Val-de-Loing» a lancé un projet de réalité virtuelle de l'Abbaye de Saint-Séverin subventionné par la CCGVL et a constitué un comité scientifique avec le prestataire Noovae.

De petits aménagements sur l'aire d'accueil de l'Eurovéloroute 3, subventionnés par la CCGVL, à la halte nautique de Souppes-sur-Loing (installation de nouvelles tables de pique-nique et d'une future borne de réparation vélo) ont été validés au cours de l'année et seront bientôt mis en place.





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

à votre service :

ACCUEIL / RENSEIGNEMENTS

01 64 29 20 48

01 64 78 26 49

ccgvl@ccgvl77.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

01 82 34 00 34

economie@ccgvl77.fr

PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

01 82 34 00 39 ou 01 82 34 00 40

06 27 87 70 71 ou 06 46 46 85 22

rpe@ccgvl77.fr

enfance@ccgvl77.fr

www.ccgvl77.fr

OFFICES DE TOURISME

> Souppes-sur-Loing

01 60 55 07 38

> Château-Landon

01 64 29 38 08

> Point d'information touristique

Musée Jardin Bourdelle à Égreville

ouvert d'avril à octobre

du mercredi au dimanche

de 10h30 à 13h et de 14h à 18h

tourisme@ccgvl77.fr

www.tourisme-gatinaisvaldeLoing.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes - 77570 Château-Landon

Tél : 01 64 29 20 48 @ : ccgvl@ccgvl77.fr

